

PARTAGE

AUTEUIL



the 1990s, the number of people who have been employed in the public sector has increased in all countries. The increase has been particularly large in the United States, where the public sector has grown from 15.5% of the total workforce in 1970 to 22.5% in 1995 (see Figure 1).

There are a number of reasons for the increase in public sector employment. One reason is that the public sector has become a more attractive place to work. This is due to a number of factors, including the fact that public sector jobs are often more secure and offer better benefits than private sector jobs. Another reason is that the public sector has become a more important part of the economy. This is due to the fact that the public sector has become a major provider of social services, such as education, health care, and social security.

The increase in public sector employment has had a number of effects on the economy. One effect is that it has helped to reduce unemployment. This is because the public sector has created a large number of new jobs. Another effect is that it has helped to increase government revenue. This is because the public sector has become a major source of tax revenue. Finally, it has helped to improve the quality of public services. This is because the public sector has been able to invest in infrastructure and social services.

There are a number of challenges facing the public sector in the future. One challenge is that the public sector is facing a large increase in demand for social services. This is due to the fact that the population is aging and there are more people who need social services. Another challenge is that the public sector is facing a large increase in costs. This is due to the fact that the cost of social services is increasing rapidly. Finally, the public sector is facing a large increase in competition from the private sector.

There are a number of ways in which the public sector can meet these challenges. One way is to increase efficiency. This can be done by reducing waste and improving the way in which public services are delivered. Another way is to increase revenue. This can be done by increasing taxes and fees. Finally, the public sector can increase competition from the private sector. This can be done by allowing private companies to provide public services.

The public sector is an important part of the economy and society. It provides a number of essential services and has a large impact on the quality of life. It is important to ensure that the public sector is able to meet the challenges of the future. This can be done by increasing efficiency, increasing revenue, and increasing competition from the private sector.

Journal of Economic Surveys (2008) Vol. 22, No. 1, pp. 101–146
© 2008 The Author. Journal compilation © 2008 Blackwell Publishing Ltd

Partage-Auteuil - N°33

Juillet 1981.



CHRONIQUE FAMILIALE.

A peine trois mois se sont passés depuis le dernier « Partage-Auteuil » et combien d'événements avons-nous vécu ! Evénements de Congrégation, de l'Eglise, de la vie des pays. Ils prenaient corps dans la liturgie de ce temps, riche, chargé de sens, d'espérance, de vie.

D'abord, la Congrégation. La rédaction du SCHEMA I nous a pris une bonne partie de notre temps et toute notre attention pendant le mois de mars et quelques jours d'avril... Nous avons voulu accompagner de près la Commission Internationale dans cette tâche lourde en responsabilité et en grâce, la soutenir dans son austère travail, l'aider par nos réactions. Doucement, à mesure que les différents chapitres venaient au jour, nous nous sommes trouvées plongées dans la beauté de notre vocation et nous avons goûté, une fois de plus, l'idéal de vie que M. M. Eugénie a voulu pour nous. Les remarques du P. DORTEL-CLAUDOT, venu un jour pour travailler avec nous et la Commission Internationale, et qui a trouvé « excellents » les textes sur les vœux, nous ont permis de poursuivre avec empressement et assurance.

Les soeurs du 3e AN s'enfonçaient de plus en plus, au rythme des jours, dans l'expérience spirituelle qui lui est propre. Groupe vivant et dynamique, il jouissait de tout ce qu'il était en train de découvrir : l'approfondissement du charisme, l'approche personnelle de Marie Eugénie à travers ses écrits et ses « témoins » d'aujourd'hui, l'engagement renouvelé à la vie religieuse à l'Assomption dans la ligne de l'Alliance, le sens d'appartenance à un « peuple » qui est celui de Dieu. Joie aussi de découvrir de plus près la vie de nos provinces, leurs chances, leurs difficultés, leurs espérances.

Une nouveauté avait été introduite dans le déroulement du 3e AN. Les TRENTE JOURS d'EXERCICES, dû à l'impossibilité de trouver un directeur au temps voulu, ont été placés à la suite, presque

à la fin de cette période de formation. Le P. CHARRU, S.J., a bien assuré sa direction ; son sens du discernement, son expérience spirituelle, ses homélies quotidiennes ont été appréciés de toutes. Même si le fruit de ces Trente Jours reste le secret de Dieu dans le coeur de chaque retraitante, il est visible dans leur joie, leur disponibilité et leur courage. Les soeurs se préparent maintenant à regagner leurs provinces, où ces fruits, à la manière de graines, seront semés pour fructifier encore.

Tout au long de ces mois les Professions se sont succédées ; journées de fête et de rencontre, mais surtout d'action de grâce pour le don de Dieu qui continue à appeler, qui donne à l'homme, à la femme, la possibilité de lui répondre et de trouver dans le don total de sa vie l'épanouissement et la joie. Le lundi de Pâques, Anne Myriam de l'Incarnation prononçait ses Premiers Voeux. Michèle Marie de Jésus Sauveur, le 1er Juin ; pour Catherine de Jésus, la Fête du Corps du Christ a été le jour de sa profession temporaire. Le 15 mai, tout Auteuil et les communautés de la région parisienne, se déplaçaient vers Lubeck pour entourer Marie Yvonne qui s'engageait pour toujours. Sa parole « Corps livré » nous faisait entrer dans l'insondable mystère de l'amour de Dieu, révélé d'une manière particulière dans l'Incarnation et l'Eucharistie, et auquel Il nous invite à prendre part.

Mère Marie Denyse a été très présente parmi nous pendant ce long temps de maladie. Les nouvelles qui nous arrivaient de Lourdes, le processus qu'elle suivait, son hospitalisation à Bordeaux, les réactions aux traitements et à l'intervention chirurgicale nous ont fortement inquiétées. Sa souffrance était grande, sa lutte pour vivre aussi. M. Hélène est allée près d'elle en la fête de la Trinité et toutes deux ont pu parler longuement de ce qu'est la vie et la mort ; combien nous sommes démunies devant ce passage qui met à l'épreuve notre foi qui se révèle si fragile ! Mais la grandeur de l'homme apparaît encore plus à nos yeux quand il reconnaît sa faiblesse et se remet pauvrement entre les mains de Dieu ! Maintenant, M.M.Denyse est à nouveau à Lourdes, à l'hôpital, et sa fragilité et sa souffrance ne font qu'augmenter.

Nous pouvons bien dire que cette maladie « est pour la gloire de Dieu », pour ce qu'elle fait en M.M.Denyse et pour ce qu'elle rayonne autour d'elle et dans la Congrégation. Elle met au jour « ce qu'il y a dans les coeurs » de toutes. M.M.Denyse sent, comme jamais,

les prières et l'affection qui lui parviennent de tous les coins de la congrégation et des soeurs qui sont auprès d'elle.

Les soeurs ont commencé à arriver assez tôt. Cette année elles sont vraiment en « transit » parce que leur but se trouve à Lourdes, pour la session et le Congrès Eucharistique. Mais elles ne voulaient pas manquer l'occasion de séjourner à la « maison-mère » et d'approfondir les écrits de M.M.Eugénie. Thérèse Maylis se trouve ainsi devant un bon groupe avide de tout connaître, de tout savoir, de tout copier... et même photocopier ! Parmi les soeurs qui sont déjà ici, il y a celles qui rencontrent ce « haut-lieu » de la congrégation pour la première fois, comme Jaya de l'Inde, mais il y a aussi des « vétéranes » heureuses de leurs retrouvailles : Guadalupe Eugenia (Mexique), Soledad Eugenia (Japon), Nilza (Brésil), Yelba et Mireille (Amérique Centrale), Scholastica et Agatha (Tanzanie)... et les missionnaires qui rentrent pour reprendre forces...

De partout nous arrivent des nouvelles des provinces qui réagissent à la lettre d'Indiction du Chapitre Général. La Congrégation est bien mobilisée et en route vers juin 1982. Les synthèses des Questionnaires A & B ont été très bien accueillies et on attend avec impatience les chapitres provinciaux pour recevoir et travailler le Schéma I.

L'Imprimerie n'a pas connu de répit depuis quelques mois. Toute une équipe, bien coordonnée par Aimée, fait des merveilles : taper, tirer, assembler, coller, traduire... L'anglais et l'espagnol deviennent des langues aussi courantes que le français. Vous en jugerez par les résultats qui vous parviendront à la session de Lourdes, pendant les chapitres ou tout simplement dans les communautés !

La communauté générale s'est accordée, malgré tout, une journée de détente ! Nous avons pris l'heureuse décision de nous en aller, un après-midi, ailleurs ! Notre choix ? Le Parc Zoologique de Vincennes ! Nous n'avons pas été déçues, même si l'époque n'était pas la meilleure : la plupart des animaux présentaient un aspect minable à cause de la mue de leur peau. Après avoir admiré le Panda, les Hippopotames, les cerfs, les perroquets, les girafes, les fauves,... nous sommes tombées sur les singes ; un couple de chimpanzés a attiré notre attention et charmé notre esprit. Il était évident qu'ils ne pouvaient pas vi-

vre l'un sans l'autre ; ils ne faisaient qu'un : leurs mouvements accordés, leur air taquin et dégagé ont fait nos délices pendant un bon moment. Nous n'avons pas regretté cette sortie qui a encore des répercussions bénéfiques en nous ! ...

Dans la deuxième quinzaine de mai, M. Hélène et Clare ont participé à la réunion de l'U.I.S.G. Elles ont profité de leur séjour à Rome pour prendre contact avec la province, et aussi avec différentes personnalités de l'Eglise. Elles ont eu une expérience toute particulière, du fait de l'absence du Saint Père, déjà à l'hôpital Gemelli après l'attentat.

A son retour M. Hélène, les communautés de la maison se réunissaient pour accueillir le partage de son expérience de ses journées chargées de la vie de l'Eglise, de la vie religieuse de par le monde, de nos sœurs. Un bon échange a suivi, centré sur Jean Paul II et les conséquences de l'attentat.

Vous ne pouvez imaginer la désolation de la maison le 13 mai quand nous avons appris, au moment de la Messe de 18 h, la douloureuse nouvelle qui venait de frapper le monde dans la personne du Pape. A la sortie de la chapelle, nous nous sommes toutes précipitées vers les radios pour mieux savoir ce qui s'était passé, avoir des nouvelles du Pape, être rassurées et apprendre que sa vie n'était pas en danger. Nos prières montaient du plus profond de nos coeurs.

Tout de suite, les réactions de l'archevêque de Paris, Mgr LUSTIGER : A la question qu'on lui a adressée pour savoir quelle avait été sa première réaction, il a répondu : « Pour dire la vérité, je me suis dit : c'est « logique ». Il ne faut pas se méprendre sur ce terme. Je veux dire par là qu'il y a une logique dans un monde de violence, à ce que le porteur du message d'innocence, d'amour et de pardon attire la violence. Cette violence que l'on dénonce tous les jours dans le monde entier est devenue visible en celui-là même qui est la figure du Christ sur terre. Le Pape a parlé par sa fragilité même et il s'agit, selon moi, d'un véritable geste prophétique, involontaire, bien évidemment, mais vraiment prophétique dans notre monde de violence ». Quelques jours plus tard, il invitait aussi les fidèles de Paris à la prière pour le Pape : « J'ai essayé de dire aux diverses chaînes de télévision et aux radios ce qui me semblait le sens prophétique de cet événement : le Pape prêche l'amour de Dieu, rappelez-vous sa Lettre de l'Avent 1980, sur la

Miséricorde. Or, le vrai prophète est celui qui paie le prix de la parole qu'il porte dans l'obéissance. Sans que le prophète le sache et puisse le choisir c'est Dieu lui-même qui agit par les événements de la vie de son serviteur. Le témoin de l'amour doit nécessairement porter avec le Christ le poids de la violence pour la vaincre par le pardon. C'est là une oeuvre divine. Telle est la vocation des frères du Christ, des enfants de Dieu ».

Avec vous toutes, nous continuons à intercéder pour celui qui est la Tête visible de l'Eglise et qui en ce moment « complète en sa chair ce qui manque à la Passion du Christ pour son Corps, qui est l'Eglise ». (Col. 1,24).

Le prochain Congrès Eucharistique International à Lourdes a été aussi une occasion pour rassembler l'Eglise qui est à Paris. Mgr LUSTIGER l'a convoquée à une Eucharistie, célébrée le 18 juin, jour du Corps du Christ dans d'autres pays. L'archevêque a le souci de former une communauté chrétienne autour de lui à Notre Dame ; il a commencé à présider la célébration eucharistique des samedis soir, et nombreux sont ceux qui s'y rendent pour écouter sa parole toujours forte, toujours engageante.

Comme vous le voyez, la vie du diocèse nous tient au coeur... Nous sommes heureuses des commencements du nouvel archevêque et des nominations qu'il a déjà faites. Un de nos amis, que bon nombre d'entre vous connaissez aussi très bien, le P. VINGT-TROIS a été nommé Vicaire Episcopal chargé de mission auprès de l'Archevêque.

Les communautés d'Auteuil ont vécu très intensément la période électorale de la France. Nos soeurs françaises ont été pendant trois mois « en état d'élection ». Les émotions ont été grandes quand les différents résultats ont été connus. Maintenant c'est le temps de l'expectative après les premières réalisations du Gouvernement de Mitterrand. Vous trouverez dans ce même « Partage-Auteuil », plus en détail, la signification de ce changement.

Je vous disais au début de cette chronique que la liturgie de ce temps venait clarifier le sens de ce que nous étions en train de vivre. Temps pascal, nouvelle Pentecôte, Trinité, Corps du Christ,

Sacré-cœur. Impossible de pouvoir tout dire, même si on le veut. Mais il me semble que c'est le Mystère du Corps brisé et du Sang versé qui a constitué la toile de fond de notre expérience spirituelle, dans la première moitié de cette année où nous avons voulu avoir notre Session de « La Foi de Marie Eugénie aujourd'hui » dans le cadre de Lourdes pour prendre part au Congrès Eucharistique. Tel a été aussi la forme qu'a pris notre partage le jour du « Corpus Christi », date choisie pour fêter M. Hélène et l'entourer de notre reconnaissance et de notre affection.

Nous avons senti combien nous sommes pauvres devant ce « Mystère de notre Foi » qui nous attire vers lui, sans jamais arriver à le saisir, qui nous nourrit et fait de nous, petit à petit, la nouvelle créature qui sera un jour mise à la lumière de la Vie de Dieu..

Que ce « Pain rompu pour un Monde nouveau » soit votre force et votre joie. Bonnes vacances à toutes ! .

Asunción.



DES ARCHIVES.

MÈRE MARIE EUGÉNIE ET LES CONSTITUTIONS.

« En regardant Mère Marie Eugénie écrire les premières Constitutions, nous la voyons beaucoup travailler, mais aussi se mettre en état d'accueillir ». (M. Hélène M. - Lettre d'Indiction du Chapitre Général de 1982, le 11 avril 1981).

En effet, l'histoire de nos Constitutions, du temps de mère Marie Eugénie, peut se définir en plusieurs étapes, marquées, le moment venu, par la réponse de l'Eglise.

- 1839 : **Introduction aux Constitutions**, par l'Abbé Combalot.
- 1840 : Reprise de cette Introduction et présentation des **Premières Constitutions** à Monseigneur Affre, diocèse de Paris.
- 1844 : après la rupture avec l'Abbé Combalot et avant les vœux perpétuels, travail sur ces **Constitutions** avec le Père d'Alzon, et voyage de Mère Marie Eugénie à Nîmes.
Présentation du texte à l'archevêché de Paris..
- 1854 : **Présentation des Statuts** à Rome. En 1855, **Décret laudatif** (de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers) ; bientôt changé en **Bref laudatif** (venant de la Chancellerie du Vatican et signé par le Pape).
- 1866 : **Présentation officielle des Constitutions** à Rome.
Voyage de Mère Marie Eugénie. (Affaire Véron).
En 1867, **approbation de l'Institut par Pie IX**.
- 1888 : **Nouvelle présentation des Constitutions** à Rome.
Voyage de Mère Marie Eugénie.
Approbation définitive des Constitutions par Léon XIII.

De nombreux dossiers des Archives permettent de suivre ce travail de près de cinquante années, et il est émouvant de retrouver, à travers les *brouillons* successifs, le patient cheminement d'une pensée.

Il est aussi possible de se familiariser avec les différents *textes*, finalement rédigés.

Aujourd'hui, nous suivrons Mère Marie Eugénie dans sa *correspondance*, livrant à son interlocuteur, l'Abbé Combalot, le Père d'Alzon, ou Mère Thérèse Emmanuel, ses questions, ses intuitions, ses difficultés et ses joies, à la recherche d'une expression de vie.

I. AVANT LA FONDATION.

- Le désir de connaître la vie religieuse.

(cf. correspondance à l'Abbé Combalot).

- « J'aimerais beaucoup que vous consentiez à me laisser faire un Noviciat dans un des couvents existants, si toutefois il est permis d'y entrer sans avoir la volonté d'y rester. Cela m'apprendrait beaucoup de choses... »
(02:09:1837 - Vol I - N°6)

— En novembre, Anne Eugénie commence un séjour chez les Bénédictines du Saint Sacrement, à Paris, et de sa solitude, le 14 , elle écrit :

- « Je suis donc étrangère à tout ici, excepté à Notre Seigneur - et cela même me plaît dans ma position, et attire ma pensée vers lui. Ces dames ont mis à ma disposition une tribune grillée, où je puis aller à toute heure ; là, je vais passer une partie de ma soirée au pied de l'autel et je m'en trouve toujours bien. Pour les offices, la prieure a bien voulu me donner une place au chœur des religieuses. Cet ordre est très austère, ce sont des Bénédictines suivant leur règle dans toute sa rigueur, se relevant la nuit pour l'office, et y ajoutant encore l'adoration perpétuelle. Je trouve cette institution touchante, et j'aime ces filles dévouées à rendre au Saint Sacrement de continuel hommages, tandis qu'il est si souvent abandonné

dans nos églises solitaires. Leur clôture n'est guère troublée par notre introduction dans la maison ; nous ne parlons qu'à deux d'entre elles, la prieure et l'économe » (N° 10).

— D'un fragment sans date, vers la même époque.

«... Ce qui me dessèche maintenant, c'est de n'avoir aucun épanchement de charité fraternelle. Aussi, il m'est doux de penser qu'un jour, avec vous, mon bien aimé Père, et avec les soeurs que vous me donnerez, je pourrai parler des miséricordes, des splendeurs, des merveilles qui ravissent l'intelligence et des miséricordes qui touchent le coeur. Quand je serai triste, ébranlée, je trouverai un asile dans leur amour chrétien, dans leur force et dans leur charité, et dans votre coeur, où j'oserai toujours me réfugier ; et à mon tour, quand je serai riche, mes trésors ne seront pas pour moi toute seule, mais mes soeurs en Jésus Christ se réjouiront avec moi.

Si Dieu me donne cette touchante union et conformité des âmes, que pourrai-je désirer ? » (N° 23).

— Le 6 Août 1838, avant le départ pour la Côte Saint André :

«... je viens de communier et depuis longtemps Notre Seigneur ne m'avait pas tant fait sentir sa présence qu'aujourd'hui. J'ai été attirée à me consacrer tout de nouveau à la Sainte Vierge avec toutes mes facultés et les puissances de mon âme, afin qu'elles soient toutes employées à sa gloire et à son service pour jamais, et qu'elles soient aussi préservées de toute atteinte et de toute volonté de péché. J'ai beaucoup demandé à Notre Dame et Reine qu'elle nous donnât quelque participation à cet amour parfait qu'elle a eu pour Notre Seigneur et que par la grâce dont Dieu l'a faite dépositaire, elle nous transforme tout en Jésus Christ. J'ai fait ces prières avec beaucoup de joie et d'espérance » (N° 23).

— De la Côte Saint André, le 15 Août :

«... c'est aujourd'hui notre grand jour, je ne vous en dis rien ; n'est-ce pas cependant bien doux que le premier jour que je passe ici, soit notre fête par excellence, le jour de gloire de notre Mère céleste !

Hier soir, en entrant, on m'a offert de me conduire d'abord à la Chapelle ; j'ai accepté de grand cœur ; je me suis offerte à Dieu comme une vraie novice, le priant de ne plus permettre qu'il y ait en moi quelque chose qui ne soit de Lui et pour Lui, de me donner le cœur d'une véritable épouse de Jésus Christ....

... Ce matin, j'ai renouvelé mes vœux jusqu'à la Nativité de Notre Dame, puis j'ai communiqué et j'ai bien mis sous la protection de Notre Seigneur toutes mes promesses et toutes mes résolutions, notre avenir... » (N° 40).

Cet avenir, c'est la fondation d'une nouvelle Congrégation, et il importe de prendre autant de renseignements qu'il est possible sur ce qui est vécu par d'autres - et déjà de « tracer quelques règles » -

— Le 21 septembre :

« Dites-moi bien, mon cher Père, l'impression que vous aurez reçue de la Communauté de Bergerac : je voudrais que vous prissiez un peu connaissance des règles et des habitudes de leur vie religieuse. Comment partagent-elles leur temps, comment entendent-elles la pauvreté, l'obéissance, quelle part font-elles à la piété, à l'oraison, à l'office divin ? Leurs repas, leurs rapports avec leurs élèves, leur Noviciat, leur vie de communauté ; J'aimerais bien des renseignements là-dessus, parce que leurs usages, si elles s'en trouvent bien, doivent être plus en rapport avec les nôtres que ceux des Communautés existantes et surtout contemplatives. Et enfin, sans improviser des Constitutions, il faudra bien tracer quelques règles, indiquer un système de vie, d'études, un but à nos efforts quand vous voudrez nous rassembler. Je sais bien que cette lettre ne vous trouvera plus à Bergerac où je vous en ai adressé une ; mais peut-être le Curé vous aura-t-il suivi à la Retraite, vous pourriez alors lui demander toutes ces choses, leur détail surtout, chose ennuyeuse pour vous, mais qui constituent l'essence et l'esprit d'une maison religieuse. La plus ou moins grande austérité du coucher, de la nourriture, du vêtement, les formes et l'esprit de l'obéissance, l'esprit de pauvreté entendu de manière à devenir quelquefois une fatigue ou simplement comme renoncement général, toutes ces choses impriment à un ordre son caractère. Et encore, que cela doive se déterminer plus exactement à la longue, il est bon de savoir de bonne heure dans quelle direction

on doit se diriger. Vous-même, vous auriez de la peine à le décider, si vous n'observez l'avantage ou l'inconvénient de la ligne suivie par ceux dont l'expérience doit nous servir.

Vous voyez, mon très cher Père, que je vous parle comme si nous devions bientôt commencer. Ne vous hâtez cependant point, ne promettez surtout rien sous ce rapport » (42).

— Le 22 novembre 1838 :

« ... Pour vous, mon cher Père, lisez bien attentivement les Règles de Saint Augustin ; d'après ce que j'y revoyais hier, elles pourront nous convenir sous beaucoup de rapports et guider notre marche...»

Et après une série de réflexions sur ce texte composé plusieurs siècles auparavant, une pensée vers Saint Ignace :

« Je serais bien curieuse de voir sa Règle qui est, dit-on, si détaillée. Demandez-la donc, mon très cher Père. Je désire vivement que vous arrêtiez votre esprit là-dessus ; quand nous nous réunirons, il ne sera pas d'une petite importance que nous ayons quelques idées de la direction qu'il nous convient de prendre, quoique ensuite, ce soit l'expérience qui doive compléter et fixer définitivement ces idées » (N° 60).

— Le 30 Mars 1839, alors que s'approche le départ vers Paris pour la fondation :

« ... Je pense que, d'après ce que je vois, nous ferons bien d'emprunter à l'esprit de la Visitation tout ce qu'il nous sera possible.

Avez-vous la Règle des anciennes filles de l'Assomption (*) ? En savez-vous quelque chose ? Cela serait important pour nous. Vous voyez que je ne me décourage pas, mais nous ne pourrions pas beaucoup nous voir à mon arrivée, il faut se mettre en mesure de ne pas perdre ces moments en préparant d'avance les sujets à traiter ». (N° 87).

(*) Déjà, le 9 Février (N° 74), Anne Eugénie avait écrit : « En lisant ce que vous me dites des anciennes Assomptiades, je me suis rappelé en avoir vu quelque chose dans l'Histoire d'Hélyot. Pulez des renseignements à cette source, vous y trouverez probablement jusqu'à leur costume. J'ai quelque idée que leur première origine est dans une Congrégation de filles repenties. Ensuite, elles ont peut-être été servantes des malades. Je vous envoie au livre, car je ne l'ai eu qu'en passant à Grenoble. »

— Dans une conversation, le 30 avril 1862, une question fut posée à Mère Marie Eugénie :

« - Ma Mère n'y avait-il pas déjà des religieuses de l'Assomption ?

- Oui, certainement, avant la Révolution, il y avait un couvent de l'Assomption à Paris : c'était une maison très restreinte, elle était sortie d'une maison de la Cité ; c'étaient des malades sorties de l'Hotel-Dieu qui se réunissaient pour mener une vie pieuse, on les appelait les bonnes femmes de la rue des Haudriettes ; plus tard, quelques jeunes filles s'y joignirent pour être des religieuses. On les fonda près des Tuileries. Elles avaient la belle église de l'Assomption, et la caserne à côté était leur couvent. Elles avaient quelque chose de bien particulier : c'est qu'elles ne dépendaient ni des évêques, ni du clergé, mais du grand Aumônier de France, et elles faisaient leurs vœux à Dieu, à la Sainte Vierge, et à vous Monsieur le grand Aumônier. Elles étaient habillées de noir, pas de scapulaire, une ceinture de laine dans le genre de celle de la Visitation, une croix sur la poitrine. Elles suivaient la Règle de Saint Augustin ; j'ai ici leurs Constitutions qui n'ont rien de bien particulier qui les relie à nous. C'était une vie de travail et de prière, un peu comme à la Visitation ». (MOI - I. c. 2a)

— Revenons en 1839, le 2 avril s'exprime la même préoccupation par rapport aux futures Constitutions :

«... Je pense que, dans le repos qui va vous être laissé après votre Carême, vous penserez à tracer quelque chose du règlement et du premier plan de conduite qu'il nous faudra suivre. Ce premier germe est bien important. Quand il aura été complété et modifié par l'expérience, nos Constitutions devront en sortir ; mais serait-il même imparfait au commencement, il faut qu'il soit, il faut aussi ne le changer que très doucement et avec certitude du mieux. Si vous désirez en causer avec moi avant de rien arrêter, je voudrais du moins, mon très cher Père, que vous tâchiez de vous procurer, de lire et de méditer, les Constitutions de Saint Ignace, ses règlements, etc... quelque chose aussi du Sacré-Coeur s'il est possible, et des Ursulines...» (N°88).

Cette recherche se retrouve aux étapes suivantes ; les Archives gardent nombre de Constitutions, consultées et parfois annotées.

Des expressions et un esprit y ont été puisés - « Notre esprit est d'être riche de l'esprit de l'Eglise » - Mais il y a aussi ce qui fait notre particularité dans l'Eglise et que Mère Marie Eugénie a voulu exprimer dans la série des chapitres de 1878. En attendant, c'est en cette première période 1839 que l'Abbé Combalot commence pour les Soeurs « L'INTRODUCTION AUX CONSTITUTIONS DES RELIGIEUSES DE L'ASSOMPTION » que toutes les communautés doivent avoir actuellement.

« Vous m'avez demandé, mes bien-aimées filles en Jésus-Christ, un projet de Constitutions, qui vous aidât à atteindre le but que vous vous êtes proposé en vous réunissant à l'ombre du radieux étendard que la Reine des Vierges a planté au milieu du monde... Celui qui vous a appelées ne vous laissera pas défailir dans le chemin, et peut-être me fera-t-il trouver, dans le sentiment même de mon indignité, la grâce puissante qui, seule, peut féconder cette oeuvre pour la gloire de Dieu ».

II. AUX PREMIERS JOURS DE LA FONDATION.

- *Autour des premières Constitutions* présentées à Monseigneur Affre en 1840. (cf. Correspondance à l'Abbé Combalot).

Ces premières Constitutions reprennent et précisent l'Introduction. Le but y est présenté en un long chapitre.

Le 13 Mars 1840, : Mère Marie Eugénie écrit à l'Abbé Combalot :

« Comme j'allais me mettre en devoir de faire partir cette lettre, mon très cher Père, voici la visite de Mr AFFRE, qui est venu me rapporter les Constitutions avec son air sérieux et ses approbations si réservées, qu'il s'est borné à dire qu'elles étaient *édifiantes* (1).

Il m'a demandé si nous les pratiquions, disant qu'il y avait *beaucoup de choses*, et que c'était beaucoup que de les adopter toutes jusqu'à un iota, et de les suivre. J'ai

(1) Cette appréciation de Monseigneur AFFRE est écrite, de la main de Mère Marie Eugénie, sur la couverture du texte présenté à l'archevêché.

répondu, peut-être avec trop de timidité, que nous nous efforcions de les pratiquer, quoique nous ne fussions pas encore bien régulières. Enfin, il venait pour nous dire qu'il me conseillait de lui écrire officiellement pour lui demander une sorte d'autorisation pour en prendre la pratique sous un habit plus modeste que celui du monde. Voici, si je l'ai bien compris, quelle doit être la substance de la lettre qu'il m'a tracée fort exactement : Monseigneur, réunies depuis quelques temps dans un désir commun de nous consacrer à la vie religieuse, sous l'empire des constitutions que nous avons soumises à votre examen, nous voudrions commencer à en essayer sérieusement la pratique, afin d'éprouver ainsi, pendant tout le temps que nos supérieurs ecclésiastiques jugeront convenable, notre vocation à la vie religieuse et la convenance de nos règles avec le but que nous nous proposons. Jusqu'ici, nous avons gardé l'habit du monde, quoique le plus simple et le plus modeste qu'il nous a été possible. Nous désirerions maintenant nous revêtir avec l'autorisation de votre Grandeur d'un habit plus conforme à notre vocation et qui puisse nous servir comme d'intermédiaire entre la vie religieuse et le monde.

Voilà le fond ; mais je voudrais bien que cet habit fût l'habit de notre noviciat, et Mr AFFRE ne paraît pas s'en soucier. Il m'a dit : quelque chose de noir, dans le genre du Sacré-cœur, et il prétend que le violet ferait difficulté dans le conseil ; car il veut y faire passer notre lettre, afin de donner plus de poids à cette demi-autorisation près du futur Archevêque (1). Ceci est bien bon de sa part, mais il y met toujours si peu de grâce qu'on a besoin d'y réfléchir pour se dire qu'il y met de l'intérêt.

Veillez me répondre sur tout cela. Dicter-moi la lettre, je vous prie, car je n'entends rien à ces formes épiscopales. Dites-moi aussi si je dois la signer seule, ou mes soeurs avec moi ; j'ai oublié de le lui demander.

Il me disait d'abord qu'il fallait chercher de suite une maison où nous puissions pratiquer toute la règle. Il a

(1) Après la mort, le 31 décembre 1839, de Mgr de QUELEN, l'évêque de la Confirmation d'Anne Eugénie en 1837, Mgr AFFRE sera nommé archevêque de Paris, le 26 Mai 1840.

paru comprendre ensuite que nous pourrions la pratiquer ici (1), et qu'il ne serait point sage de prendre maintenant rien de plus considérable ». (Vol. I - N°110).

— Le 16 Mars :

« ...j'ai été, ce matin, mon très cher Père, porter à M. AFFRE la lettre dont vous m'aviez donné le modèle, je craignais qu'il ne la reçût qu'à moitié bien, tant elle me semblait différente de tout ce qu'il m'avait dicté avec tant de détails sur le costume, et c'est pour cela, que j'ai cru devoir l'accompagner de ma visite. On ne saurait trouver un homme plus gracieux qu'il ne l'a été pour nous ; la lettre a été très bien reçue, et je pense qu'à votre retour, vous pourrez arranger l'affaire de l'habit suivant vos désirs. Il nous a retenues longtemps, nous parlant de tous les avantages et de tous les inconvénients de l'approbation du gouvernement. Je croirais vraiment qu'il est sérieusement question de lui pour Paris, d'après la manière dont il a dit : ' j'en parlerai au ministre quand vous en serez là ; et je me fais fort d'arranger la chose en vous présentant comme soeurs des Visitandines '. Pourtant, il s'est repris ensuite en disant, si j'étais ici, du moins. Il paraît trouver notre règle si belle qu'il a l'air de douter fort que nous en fassions tant, et il m'a encore dit aujourd'hui : ' nous allons vous laisser suivre vos règles, mais si vous m'en croyez, vous ne vous chargerez pas de tout à la fois, vous irez petit-à-petit dans leur accomplissement. '

Je pense que vous ne lui auriez pas su très bon gré de ce conseil, peu d'accord avec les vôtres ; mais j'ai cru pouvoir l'assurer qu'à part ce qui était purement extérieur, à peu près toutes les règles avaient été mises en pratique depuis le commencement, ou du moins quand on y manquait, l'on s'en accusait au chapitre. Enfin, nous sommes sorties avec un cours complet sur le droit des communautés, mille choses aimables pour vous et une longue assurance du bon marché que nous avons fait en achetant notre chapelle, qui est à notre disposition chez Mesdemoiselles QUINET ». (N°113).

(1) La maison est alors celle de la rue de Vaugirard.

— Le 20 Mars :

« Tandis que je vous écris, je reçois une lettre de M. AFFRE, répondant officiellement à la nôtre. Cela est bien vague. Il se borne à dire que le Conseil ne s'oppose pas à nos pieux projets, mais que pour ne pas donner une autorisation indirecte, ils désirent que la chapelle soit en mon nom » (N° 114).

Si les Constitutions avaient été trouvées « édifiantes », ne comportaient-elles pas « beaucoup de choses à pratiquer ? » (cf. Lettres ci-dessus). Le texte, remis à la communauté après étude, était annoté de trois remarques, - l'une sur la pauvreté, jugée très exigeante, - l'autre sur l'office, la dernière suggérait un changement de mot à l'article du confesseur.

A propos de l'Office, Mgr AFFRE avait écrit : « L'Office en latin est approuvé en général comme faisant partie du règlement des religieuses, mais il n'est pas indispensable. Ne pourrait-on pas lui substituer une autre oeuvre plus utile ? » Mais toujours Mère Marie Eugénie placera cette « oeuvre » au coeur de la vie de l'Assomption, et son importance pour la Congrégation sera réaffirmée jusqu'aux derniers jours, avant l'approbation définitive en 1888.

Dans l'immédiat, les difficultés vont apparaître, l'Abbé Combalot projetant de présenter directement les Constitutions à Rome avant qu'elles aient reçu une première approbation de l'Archevêque de Paris.

— Le 2 Avril 1841, Mère Marie Eugénie écrit :

« Je me hâte, mon très cher Père, de répondre à votre lettre pour vous dire les craintes qu'excite chez nous votre désir d'envoyer de suite les constitutions à Rome, avant qu'elles aient reçu aucune approbation de Mgr l'Archevêque de Paris. Dans l'intervalle d'une nouvelle réponse de votre part, je les ferai copier et si vous tenez cependant à les avoir, nous ne pouvons refuser de les envoyer ; mais peut-être, nous permettriez-vous de prévenir Mgr de notre répugnance à cet égard, afin qu'il ne nous rendît pas responsables d'une démarche de

laquelle il pourrait être infiniment blessé lorsqu'il l'apprendrait. En effet, il n'est pas possible qu'on approuve à Rome sans consulter l'Ordinaire.

Si, au moment même où les choses sont pendantes devant lui et où il a témoigné la bonne volonté d'achever ce qu'il a commencé, Mgr apprenait qu'on a essayé de se passer de lui, en s'adressant à Rome, je doute qu'il fût encore disposé à nous accorder une approbation sans laquelle celle de Rome ne nous serait guère utile à Paris.

/ .../ Voudriez-vous, mon très cher Père, risquer de nous brouiller avec l'Archevêque, qui vis-à-vis de nos amis même, donne seul quelque respect à notre conduite ? - Vous savez d'ailleurs comme moi ce qu'il éprouverait en apprenant votre démarche à Rome.

Pour nous, je vous avoue que nous donnerions tout au monde pour que cette démarche n'ait lieu que plus tard, dans son ordre naturel, c'est-à-dire avec l'approbation et l'appui de notre Archevêque, ce qui semblerait peut-être même plus convenable à Rome, en telle sorte que ce serait peut-être perdre toute espérance de l'obtenir plus tard, que de se présenter d'abord sans cette recommandation, quelles que fussent d'ailleurs les autorités qui nous appuient.

/ .../ Je crois vous avoir dit que l'Archevêque trouve à propos de ne rien changer à notre Règle : après réflexion, nous en venons nous-mêmes à croire que cela vaut infiniment mieux, puisque nous nous trouvons bien de tout ce que nous pratiquons, et que laisser des choses en blanc serait nous faire imposer peut-être de nouvelles obligations, lesquelles nous arrêteraient dans notre désir d'appartenir à l'oeuvre et faire discuter toute notre Règle. Pour les points qui tiennent aux rapports des maisons entre elles, quand il y en aura plusieurs, je crois que Mgr a bien raison de nous renvoyer au moment où on en sera à les réaliser, et de nous conseiller de ne rien décider sans l'expérience, cette maîtresse des sages résolutions. La bienveillance d'ailleurs que l'Archevêque nous témoigne, ne fera que s'augmenter quand nous serons plus établies et que nous aurons un pensionnat, et cette bienveillance, ainsi que ses bonnes intentions nous assurent qu'il se prêtera toujours volontiers à tout ce qui sera pour la plus grande gloire de Dieu, seule chose aussi que nous cherchions » (N° 133).

—Le 5 Avril :

« Je serai bien aise que vous alliez à Rome, et que les choses s'arrangent ainsi que vous le dites. Cela me paraît tout à fait dans l'ordre et je ne doute pas que vous m'obteniez ce que vous demanderez avec ces recommandations épiscopales. Convenez que de l'autre façon, c'eût été moins sûr et moins convenable : ne croyez pas, mon très cher Père, que je ne consulte en pareil cas que ma prudence. L'Archevêque est pour nous une autorité divine. Outre sa puissance, son caractère nous obligerait peut être encore à être avec lui tout aussi francs, tout aussi soumis qu'avec vous, nulle autorité ne nous représentant si directement Dieu que la sienne. Je dis ceci dans les vues de la foi, hors desquelles je ne voudrais pas sortir...

Au reste, si plusieurs de mes soeurs faisaient profession avec moi, la moitié de ces inquiétudes disparaîtraient, parce qu'elles y seraient attachées d'une manière positive ; mais pour qu'elles fassent profession il faut une sécurité très grande jusque là, ou bien le courage leur manquera. Prenez donc la résolution, mon cher Père, de garder entre nous deux toutes les inquiétudes et les malentendus, si mon malheur en amène encore ». (N°134).

—Le 3 Mai, c'est la rupture, inévitable, mais vécue dans la souffrance :

« ... Dans la peine que j'éprouve, et pour vous dire combien elle est grande, je n'ai qu'à vous dire de la mesurer à l'affection que vous savez bien que j'ai pour vous. J'ai du moins la consolation de savoir que nos âmes sont toutes également droites devant Dieu, et que vous ne pouvez garder en votre coeur aucun sentiment qui ne soit de la plus tendre charité de Notre Seigneur.

... J'ai vu Mgr l'Archevêque. Il a été très bon pour nous et pour vous dans tout ce qu'il m'a dit. - Je n'avais besoin d'entrer avec lui dans aucun détail, et je lui ai simplement dit que votre décision venait d'un malentendu entre nous. - Il nous a donné Mr GROS pour Supérieur, sur le refus de Mr GAUME. - Pour mon compte, je ne donnerai jamais d'autre raison de cette nomination que l'usage de choisir pour cela un prêtre toujours présent dans le diocèse ». (Sans date - N°135).

— En Août 1841, avant les premiers Voeux, Mère Marie Eugénie répond à une lettre de l'Abbé Combalot qui lui reproche de l'avoir « informé » de ce projet et non pas de lui « avoir demandé son avis ».

« Je ne viens pas, mon cher Père, contrarier vos désirs en m'efforçant de prolonger notre correspondance, ni m'efforcer de changer une détermination qui avait été exprimée dès l'époque de votre départ de Paris, de manière à nous ôter l'idée de vous demander un conseil à la demande duquel vous n'eussiez sans doute point répondu. Je viens seulement vous demander où et comment j'eusse pu réclamer cet avis, après que vous n'aviez point répondu à ma dernière lettre : franchement en le demandant, je me serais attendue à être repoussée avec mépris, et quoique ceci ne m'eût nullement effrayée, je ne devais pourtant pas le faire, puisque vous auriez pu y voir une sorte de dérision, de vous demander conseil sur la chose dont vous aviez déclaré ne plus vouloir vous mêler, à savoir sur la disposition de nos vies. Car enfin, cet acte si grave n'engage rien de plus.

Quelques dispositions que vous nous croyiez, je désire aussi mon Père, vous rappeler ce qu'elles ont été, ce qu'elles sont réellement.

Nulle d'entre nous, mon Père, n'a eu le désir de faire cette fondation : nous y sommes toutes venues par obéissance à vos conseils.

/.../ Est-ce notre faute si à force de vivre ensemble, de tâcher de prendre l'esprit de cette oeuvre, de nous faire un devoir d'y persévérer, nous avons fini par nous y attacher, et par nous attacher indissolublement les unes aux autres ? Est-ce notre faute encore, mon Père, je le dirai sans détour, si l'expérience de voeux personnels, ou je le veux, une vaine frayeur, nous faisaient tant redouter de faire nos voeux publics entre vos mains ? - Si nous ne pouvions arriver à entendre l'obéissance en la façon que vous l'entendiez ? - Pourtant, le moment approchait et vous pouvez vous rappeler les angoisses dans lesquelles vous m'avez vue à votre retour de Nantes, quand je ne trouvais pas en ma conscience la force de cet engagement et que je trouvais dans la vôtre la volonté que notre union fût à ce prix. - Là encore, vous en étiez ému, et je me rappelle bien tout ce que vous faisiez pour calmer mon tourment.

Eh bien, mon cher Père, *je serais allée au-delà*, je me serais abandonnée à Dieu et à vous, même avec cet effort, qui était assez puissant pour me rendre malade, quand, au dernier jour vous êtes venu nous proposer de renoncer à *tout*, si nous n'obtenions de Mgr ce qu'il ne voulait pas nous donner. C'est alors seulement que votre liberté vous a été rendue, comme vous dites : que pouvions-nous faire d'autre à moins de rompre aussi les liens d'union que vous aviez passé deux ans à former entre nous ?

/.../ Ne vous étonnez pas que les autres fussent auparavant moins troublées que moi. Elles étaient moins déçues à faire leurs vœux. Ne vous étonnez pas non plus que nous ayions continué à vous écrire et à porter votre souvenir devant Dieu. Nous ne voulions par là vous demander aucun service : nous restions seulement convaincues, comme je le suis encore, qu'à la réflexion, quand vous seriez seul en votre âme avec Dieu, vous seriez bien aise que nous ayions continué à faire ce que vous aviez désiré voir accomplir pour la gloire de Dieu, vous penseriez qu'en étant soumises à un Supérieur ecclésiastique, selon l'ordre de toutes les Communautés, nous n'insultions pas aux liens particuliers que nous avons avec vous, et que vous aimeriez à nous voir honorer ces liens, lesquels restent toujours les mêmes pour nous. Je vous connais trop, mon cher Père, pour attendre de vous des sentiments d'amertume ; quels que soient les actes qui de votre part puissent nous faire douter de votre intention, je saurais les attribuer à une erreur, jamais à une mauvaise volonté.

Vous me devriez la même justice ; je sais bien que vous ne devez pas me le rendre, pourtant ce que je porte n'est pas une couronne, mais un bien lourd fardeau ; vous savez qui m'en a chargée ; si je ne l'ai pas quitté à votre voix, aussi bien que je l'avais pris, c'est que deux ans de démarches, faites en un sens, ôtent souvent la possibilité de reculer. Croyez-nous donc toujours vôtres en Notre Seigneur quoiqu'il en soit ». (Vol. I - N° 136).

III. DES PREMIERS VOEUX AUX VOEUX PERPETUELS.

- Vers les Constitutions de 1844.

A partir de 1841, va se développer entre Mère Marie Eugénie et le Père d'Alzon la correspondance dont « Partage-Auteuil » N°31 (Noël 80) propose le début et la fin. Les Lettres des années 1841-1843 (Volume VII) ont été publiées et envoyées aux communautés il y a quelques années. Elles constituent une documentation unique sur le sujet qui nous intéresse. Nous y puisons des extraits, comme une invitation à tout relire.

- Le 4 décembre 1842, après des questions sur le Gouvernement national et des réflexions sur « la Liturgie de Paris » et le « Bréviaire Romain » :

«... Ce que j'en conclus,... qu'il ne faut se faire approuver du Gouvernement que le plus tard possible, et qu'en fin c'est chose merveilleuse comme Dieu dispose des hommes, puisque Mgr fonde lui-même, en nous établissant, la maison où il y a le plus de choses qu'il aime le moins ». (N° 1567).

- Le 18 Août 1843 :

« ... J'en viens à Mr GAUME (1). Je l'ai vu le lendemain de votre départ, mais il ne m'a à peu près rien dit. Il nous a fait renouveler nos vœux pour un an, nous promettant de tâcher d'obtenir avant ce temps l'approbation définitive. Il veut auparavant faire la visite de la maison dans les moindres détails, et voilà pourquoi je fais des comptes. Après cela, il nous fera ses observations sur la Règle, nous lui ferons les nôtres. Les seules dont il m'ait parlé sont sur la préface, et mon avis est de la supprimer comme règle ; nous en ferons ensuite nous-mêmes ce que nous en voudrons... » (N° 1589).

- La Lettre suivante, du 28 août et jours suivants (N° 1590) serait à lire intégralement pour son importance.

(1) Mr GAUME, notre Sup. Ecclésiastique de 1843 à 1849, après la nomination de Mgr GROS à l'évêché de Versailles.

Il s'agit de l'Abbé GAUME :

«... Dans le détail, le Chapitre de *la fin de l'Institut* le choque, mais il veut que nous en fassions un à la place, prétendant qu'on ne peut présenter les Constitutions sans cela. Le faire lui-même, il a refusé. Devant ceci je suis bien aise, mais de le faire, je suis gênée. Nous ne sommes pas assez établies pour que j'ose exprimer notre but comme je le comprends, dans la vie contemplative éclairée par les études religieuses, et principe d'une vie active de foi, de zèle, de liberté d'esprit. Pour moi le vrai but, le vrai cachet d'une oeuvre est dans sa consécration intérieure à tel ou tel mystère divin envers lequel elle soit comme un hommage toujours subsistant. Je crois que nous sommes appelées à honorer le mystère de l'Incarnation et la personne sacrée de Jésus-Christ, ainsi que l'adhérence de la très Sainte Vierge à Jésus-Christ ; c'est là même ce qui domine nos vues sur l'éducation, et quoique vous en disiez, Marie nous semble bien notre Mère, comme l'âme purement humaine la plus revêue de la vie de Jésus Christ. Mais comment voulez-vous que j'ose exprimer rien de semblable ? Même avec tous les ménagements, toutes les explications que j'y mettrais si ce n'était à vous que j'écrivisse. D'un autre côté quand il s'agit de règle et de chose qui demeure, placer notre but plus bas que Dieu ne nous le montre cela me répugne beaucoup. Les développements même purement humains de ce principe, notre but dans l'éducation, je ne sais comment l'expliquer d'une manière qui soit à la fois la nôtre et celle qu'on attend de nous ». / .../

Plus loin :

«... il a blâmé l'obligation de l'office, et dans la résistance positive que j'ai faite sur ce point, j'ai peut-être été maladroite en un sens. Comme il me disait sans cesse que notre but était la vie active, j'ai un peu dénié cela, lui disant qu'il n'y avait pas une de nous qui ne tint avant tout aux obligations de la vie religieuse ; que l'éducation était notre devoir, la vie religieuse notre attrait. Je crains que cela ne l'ait mis en garde contre une disposition trop grande à tourner vers la vie contemplative, et si c'était là ce que plus tard il cherchât à combattre en nous, il nous gênerait horriblement et nous ferait le plus grand mal. Il m'a beaucoup dit que nous n'étions pas de meilleure condition que les autres, que si nous voulions avoir

les obligations de la vie contemplative avec l'éducation, nous n'y tiendrions pas... Je crois que c'est ne pas comprendre notre manière de faire... nous ne voulons de pensionnat que ce que nous en pouvons avoir en restant Assomptiades, et nous ne le serions plus si l'office ne venait prendre sur notre esprit toute l'influence qu'il a aujourd'hui, et par laquelle il complète nos études.»

Suivent diverses remarques sur d'autres articles des Constitutions. Puis :

«... Il n'a pas étudié encore le reste, et dans une autre visite, il nous transmettra ses observations. Le résultat total est pour moi que pour suivre son influence, il faudrait déjà faire beaucoup de modifications à la règle. Pourquoi alors ne pas en profiter pour faire tout de suite toutes celles que nous pouvons juger utiles ? Si l'on n'avait rien changé, il y avait l'avantage de la stabilité : si l'on doit changer beaucoup, il y aura à le faire complètement selon nos idées, l'avantage de stabilité pour l'avenir et de plus de simplicité, d'énergie et de caractère un et religieux dans ce dont nous allons nous servir pour former nos Novices ».

/ .../ Nous comptons sur Dieu... Sr Thérèse Emmanuel de son côté consulte Dieu, et quand après avoir prié elle consulte son livre, selon un usage de simplicité qu'elle a, elle ne trouve que des promesses magnifiques et des assurances que Dieu veut avant tout nous consacrer à son Fils et par là seulement au prochain. Ce n'est rien, si vous voulez que ce petit oracle, c'est beaucoup pour moi qui voit cette âme si conduite de Dieu... Ce que Dieu fait en tout avec elle me fait croire qu'Il a des desseins de sainteté sur cette oeuvre. Je voudrais que cela se sentît un peu dans notre règle, ainsi que notre consécration à Jésus-Christ ».

— Le 12 Septembre (N° 1591), Mère Marie Eugénie envoie au Père d'Alzon la copie d'un commencement de Constitutions refaites :

« J'aime beaucoup ce que vous me dites à cet égard, et vous semblez deviner plusieurs de nos pensées. Toute-

fois dites-moi ce que vous en pensez. Il me semble qu'on pourrait conserver la première phrase et la développer un peu quant à l'esprit de revêtement de Jésus-Christ dans l'ordre intellectuel.. Je m'explique mal. Voici sur quelles bases je voudrais tracer quelques lignes après cette première phrase, mais avec des paroles simples et tirées de l'Écriture le plus possible : Que comme l'éducation chrétienne ne saurait être autre chose que le soin de former les âmes à la connaissance, à l'amour et à la ressemblance de Jésus-Christ, les soeurs qui se consacrent à donner une instruction plus étendue doivent dans tout le cercle des connaissances qu'elles acquièrent et qu'elles communiquent, trouver Jésus, aller à Jésus, juger comme Jésus. Que cette science est bien plus donnée à l'humilité et à l'amour qu'elle n'est donnée à l'esprit naturel, que c'est celle dont le Sauveur a dit : *Benedico te... qui revelasti ea parvulis*, qu'elle est le fruit de l'oraison et qu'elle découle d'une plénitude d'union à Jésus-Christ sans laquelle les soeurs seront à jamais incapables de remplir la fin particulière de leur vocation, de sorte qu'en elles la vie religieuse avec toutes ses obligations est le seul principe possible d'une action utile, et que tout ce qui maintient et fortifie la vie d'oraison est d'une utilité plus grande et plus durable à la Congrégation que ne saurait jamais l'être un grand développement extérieur.

On peut ajouter si vous voulez que la Sainte Vierge est le modèle parfait des soeurs en ce qu'elle n'a jamais pensé à aucune chose que dans le rapport qu'elle avait avec Jésus-Christ, et qu'elle aussi est le principe de vie à cet égard et d'esprit chrétien ; et que l'Incarnation est le mystère auquel elles doivent avoir leur spéciale dévotion puisque c'est en ce mystère que toutes les choses humaines ont été divinisées et ont trouvé leur fin. Que le monde est fait pour Jésus-Christ et que l'enseignement de l'histoire doit le démontrer... que c'est en la vie de Jésus-Christ que nous avons comme le jugement divin sur toutes les positions, les actions et les choses de ce monde, et que c'est par le mystère de l'Incarnation où un Dieu a fait corporellement les oeuvres de miséricorde qu'a été divinisée la charité active à laquelle doivent aussi être formées des femmes destinées à vivre dans le monde. Mais je trouve ce dernier sujet beaucoup plus difficile à traiter, quoiqu'ici l'Écriture pût nous fournir toutes les paroles. Dites-moi soigneusement ce que vous pensez de tout cela ;

mais voyez la grâce que je trouve dans vos communications, je n'avais pas encore trouvé une formule seulement aussi bonne de ces pensées et je vais en garder la copie pour me servir de fonds.»

Plus loin...

« Pour l'article de la chasteté, j'ai trouvé quelques paroles admirables à mon sens... Vous ne devineriez jamais où j'ai trouvé ce que j'admire tant (1), mais qui suppose un commencement. Voici ces paroles :

« Comme elles se donnent entièrement à Jésus-Christ, il n'y a plus d'action, ni de parole, ni d'insistant de leur vie qui ne lui appartienne. Il faut qu'il remplisse tout seul la capacité de leur coeur : tout ce qui peut y être qui n'est point Jésus-Christ ou qui n'y est pas en son nom, par son ordre ou pour l'amour de lui, ne saurait y être retenu, à moins de blesser cette chasteté parfaite en laquelle elles doivent vivre ».

Et encore :

« Je ne puis résister à ajouter que d'après les règlements de la Trappe que j'ai ici, et des usages de Port-Royal, le culte n'a dû avoir nulle part plus de grandeur que chez les enfants de Saint Bernard en cette simplicité. C'est dans cet esprit que je voudrais voir marcher nos maisons. »

Le 18 Décembre (N° 1602), Lettre très importante sur la pauvreté.

— Enfin, le 27 Décembre (N° 1603) :

«... Je vois dans la Rédemption une oeuvre de délivrance universelle non encore accomplie, et la vie religieuse est identiquement pour moi aujourd'hui, l'oeuvre de la Rédemption des captifs... Comme je ne connais que les ordres religieux ... pour donner l'éducation qui assure à tous la liberté morale conquise par le Christ, je suis religieuse et je compare notre vocation à celle de la Rédemp-

(1) Livre « Des devoirs de la vie monastique », de l'Abbé de RANCE.

tion des captifs. Le but des ordres religieux, pour moi, c'est de faire atteindre à tous les hommes les derniers effets de la Rédemption ».

N'est-ce pas, en partie, l'écho de la première rencontre de Mère Marie Eugénie avec le Père Lacordaire, après sa conversion ? La correspondance de 1844 (volume VIII) revient sans cesse sur la Règle : Chapitre des études, de la pauvreté (27 avril - N° 1615) - de la Supérieure Générale (30 juin - N° 1622).

« Je ne connais pas la Règle des Dames du Bon Pasteur. Je voudrais bien connaître celles de Saint Maur et de quelques Congrégations à Supérieure générale ». (N° 1625).

Les difficultés avec l'Abbé Gaume sont souvent notées ; fatigue et découragement se font jour.

« Je vois que Mr l'Abbé Gaume voudra avoir la Règle sans trop de retard et je désespère maintenant de la compléter seule. Je n'ai plus le courage d'y travailler : je n'ai pas le courage non plus de m'arrêter à une décision sur chaque point, de sorte que ses objections vont me trouver sans force. Je ne sais ce que je dois vouloir, jusqu'où et sur quoi j'ose et je dois tenir bon... J'ai besoin qu'on me rende de la volonté, de la conviction, et si vous ne le faites, je ne puis m'adresser à personne ». (23.08. - N° 1630)

— En septembre 1844, pour la première fois, il est question d'un éventuel voyage à Nîmes pour consulter le Père. Le 8 octobre (N° 1641), Mère Marie Eugénie annonce son arrivée. Le séjour dura du 16 octobre au 2 novembre, séjour de prière, d'étude. Mère Thérèse Emmanuel, demeurée à Chaillot, en reçoit les échos (Vol. III).

Voyage avec sept religieuses du Bon Pasteur :

« J'ai profité de leur voisinage pour faire un cours complet de leur Règle qui est celle de la Visitation avec le Généralat, dont les dispositions me paraissent assez bonnes » (14.10. - N° 260).

Travail avec le Père : « Nous allons lentement à discuter la Règle... Monsieur d'Alzon est très content de la Règle... Il veut que je sorte d'ici avec la résolution d'a-

gir toujours en supérieure et d'acquérir les vertus qui me manquent pour cela. J'espère que vous allez être contente de lui ». (N°261).

C'est une confirmation pour la mission que Mère Marie Eugénie pensait devoir remettre à une autre...

Au retour à Paris :

« Je suis si occupée ces jours-ci, mon cher Père, des derniers arrangements de la Règle afin de faire mon possible pour avoir nos vœux à Noël... entre le soin d'arranger les corrections, les copies que mes Supérieurs me demandent, et celui de préparer nos sœurs et de leur faire faire la retraite » (Vol. VIII - 4 déc. - N°1646).

— Le 16 Décembre :

« Je vous annoncerai d'abord l'heureuse nouvelle que Mr GAUME est venu nous apporter tantôt - de l'autorisation définitive que Mgr donne à nos vœux solennels pour le jour de Noël.

Nous entrons ce soir en retraite. Combien j'eusse été heureuse, mon cher Père, de vous voir prêcher cette retraite et assister à cette Messe où notre oeuvre prendra son véritable fondement dans le berceau du Saint Enfant Jésus ! C'est à 7 heures du matin seulement que Mr GAUME pourra venir recevoir nos vœux... Il tient à les recevoir lui-même ».

A propos de la Règle :

« ... En luttant doucement, j'ai donc obtenu pour le fond de la Règle, à peu près tout ce qui était l'essentiel ». (N°1647).

Pourtant, tout n'est pas achevé :

« C'est une chose qui m'a troublée que de voir ainsi les choses les plus importantes pour notre avenir à la merci de la parole d'un homme qui n'entend pas grand'chose à notre oeuvre et n'en eût été rien moins que le fondateur ... De plus, Mr GAUME n'est pas content de la *forme*,

pour la fin surtout... Il veut me laisser le temps de mieux rédiger. Ainsi, tout étant convenu pour le fond et sans qu'il soit désormais question de la modifier puisque nous faisons nos vœux sur cette promesse, on me laisse le mois de Janvier pour arranger la forme, et aussitôt après, Mgr de Paris y apposera son approbation »....

« Je n'ai pas besoin de vous demander de prier pour nos vœux et pour moi en particulier... J'ai trop de préoccupation de nos Règles parce que je n'ai pas assez confiance en Dieu » (N°1647).

La prière de Mère Marie Eugénie elle-même, en ce temps de profession :

« Envoyez-nous des âmes capables de nous aider à fonder notre ordre dans la sainteté. Accordez-nous l'esprit de zèle, d'union, de simplicité, de pauvreté, de régularité, d'adhérence à Jésus-Christ, que nous demandons sans cesse. Formez vous-même notre esprit, guidez nos études, soyez l'auteur de notre Règle... Pour la pauvreté, les études, le 4e vœu, les Noviciats, ... la Règle tout entière, conduisez-nous à obtenir ce que vous savez être le mieux. » (Vol. II - N° 247 - Cf. P.A. N°28 - Noël 1979).

IV. LES STATUTS DE 1854. - Cf. Origines III, chapitre 13.

Il semble bien que la Règle de 1844 ait été celle de la Congrégation jusqu'en 1866, avec quelques modifications en 1846.

Une lettre au Père d'Alzon, le 1er Janvier 1847 pose une autre question, signe des difficultés sans cesse renaissantes avec l'autorité ecclésiastique :

... « Une affaire d'une autre espèce me préoccupe en ce moment. Nous voulons revoir et compléter notre Directeur, et j'aurais bien envie ensuite de le faire imprimer. Mais comment faire cela sans le montrer à Mr GAUME ? Or je ne puis m'y décider. C'est le pousser à réclamer

de nouveau la Règle que nous avons bien d'autres raisons de retarder, puis c'est se préparer une foule d'objections, de contrariétés impossibles à prévoir. D'autre part, un petit volume qui contiendrait la manière de faire toutes les choses de la journée, comme le papier d'exaction des Carmélites, et de plus la manière de les sanctifier et quelques conseils et enseignements d'un grand usage pour nos sœurs, tirés de Ste Chantal, Ste Thérèse, St François de Sales ou St Jean de la Croix ferait tant de bien si chacune pouvait l'avoir que j'en suis assez pressée. Je pourrais bien vous l'envoyer et vous pourriez le faire imprimer ; mais se fâchera-t-il, si par hasard on trouve qu'il est en usage ici et que c'est nous qui l'avons fait faire ? Quel moyen me donnerez-vous pour sortir de là ? (Vol. IX - N° 1813).

En 1854, désormais présente en plusieurs diocèses, l'Assomption peut demander une lettre d'approbation aux Evêques et constituer pour Rome le dossier des STATUTS, ou abrégé officiel des Constitutions, en vue d'obtenir le *Décret Laudatif* : d'où, une série de démarches.

— Le 9 Août :

« Je sors de chez M. de la Bouillerie (1) qui m'a refait la supplique de la manière ci-jointe. Il désire aussi que je soumette à Rome un abrégé des Règles ; samedi à 10 h., il faut que je sois chez lui pour le lire avec lui et que d'ici là, je le fasse accepter à nos sœurs. Si vous pouviez être ici vendredi l'après-midi et présider le Conseil ou même le Chapitre, vous me tireriez de l'embarras où va sûrement me jeter, pour la plupart des points, la mauvaise humeur de S.M. Augustine qui continue, et par suite de laquelle elle épiloguera sur tous les points si nous sommes entre nous. S. M. Gonzague m'a donné cette idée en me disant hier que votre présence qui lui impose sa veigarderait seule notre liberté. Voyez ce qui ne vous dérange pas.

M. de la Bouillerie approuvera à lui tout seul nos Règles par l'autorité que lui a donnée l'Archevêque de Paris ; il faudrait ensuite que Mgr de Reims voulut bien les approuver et agir officieusement et paternellement à Rome

(1) M. de la BOUILLERIE, Vicaire Général de Paris, Supérieur de la communauté de 1852 à 1855.

en notre faveur, afin que lorsque Mgr de Paris arrivera, on accueille avec bienveillance la demande qui, pour le contenter, devra être portée par lui et non par Mgr Gousset. » (Vol. XII - N°2425).

L'Archevêque de Paris est alors Mgr SIBOUR, depuis la mort de Mgr Affre en 1848. L'Archevêque de Reims, Mgr GOUSSET, ancien évêque de Périgueux, le diocèse d'origine de Joséphine de Commarque, Mère Marie Thérèse.

— Le 5 Octobre :

« Une grosse affaire s'est faite admirablement pour nous. Mgr de Reims est arrivé Dimanche dire la Messe ici, me demandant d'emporter lui-même notre supplique à Rome et que j'arrange cela avec l'Archevêché. Contre toute attente, M. SIBOUR a trouvé cela tout simple en le lui présentant sans paraître le désirer ; il m'a fait venir au Séminaire voir l'Archevêque qui assiste à la Retraite. Celui-ci a gardé notre supplique et notre abrégé de la Règle, a été fort bon pour moi et vient de me renvoyer le tout avec une apostille de lui à la supplique. Ce sera donc le Cardinal de Reims qui fera notre demande à Rome. Il doit avoir quitté Paris ce matin, mais il fait un grand tour avant de se rendre à Rome et Mgr de SEGUR qui s'y rend directement vers la fin de ce mois se chargera d'emporter notre dossier et de le remettre à Mgr GOUSSET à Rome, détail que l'Archevêque de Paris ignore, sans quoi il ne serait pas pressé de me renvoyer mon affaire.

Je serais assez pressée d'avoir maintenant les lettres d'Evêques que vous m'avez promises, car Mgr de SEGUR peut partir le 20. Voudrez-vous tâcher de me les procurer et de me les envoyer ». (N° 2433).

— Une précision le 3 Novembre (N° 2441bis) à propos du BUT de l'INSTITUT, « L'union des âmes à Notre Seigneur » - Il est alors ainsi défini :

« Les Religieuses de l'Assomption ont pour but de s'unir le plus parfaitement possible à Notre Seigneur et de travailler à Le faire connaître et aimer, ainsi que sa Sainte Mère. Leurs moyens d'y travailler sont : la prière, l'éducation des classes élevées, l'éducation des pauvres, les retraites pour les femmes.

Les Religieuses de l'Assomption peuvent aussi être envoyées dans les missions pour le même but ».

Pour le reste, la première partie des STATUTS a pour modèle ceux des Soeurs de la Société de Marie, approuvés en 1826, - la deuxième, - du Gouvernement - est inspirée des Dames du Bon Pasteur.

D'après ces textes, le *Décret Laudatif* est accordé le 19 Janvier 1855, suivi de la reconnaissance légale de l'Institut par l'Empereur NAPOLEON III, le 5 Mars 1856.

V. VERS LES CONSTITUTIONS DE 1866

ET L'APPROBATION DE L'INSTITUT.

Entre 1854 et 1866, la Congrégation se développe. Auteuil devient Maison-Mère en 1857, et en 1858, le Premier Chapitre général nomme Mère Marie Eugénie Supérieure Générale à vie. Plusieurs fondations importantes ont lieu, d'autres sont en vue, et l'on envisage une nouvelle démarche à Rome : *la présentation des Constitutions pour la demande d'approbation de l'Institut.*

Le travail ne cesse pas.

— Le 17 Novembre 1865 :

« A mon dernier voyage, vous m'avez demandé les Règles des Dames du Sacré Coeur. J'en aurais bien besoin maintenant que je m'occupe de revoir nos Règles pour vous soumettre mon travail quand vous viendrez. Voudriez-vous me les renvoyer dans un paquet bien fermé ? Si vous avez gardé d'autres copies de la Règle parmi celles que j'avais avec moi, vous seriez bien bon de les joindre, ainsi que le fameux cahier rose contenant les articles qu'on demande à Rome, si vous n'en avez pas besoin. Le Père Picard m'a prêté vos Constitutions, les premières et les secondes » (Vol. XIV - N°3106).

— Le 22 Novembre :

« Je commence par vous dire que j'ai en effet retrouvé le cahier rose, que je m'en sers et que Sr M. Gabrielle m'a annoncé l'envoi des Règles du Sacré-Coeur où je veux regarder certains détails, quoiqu'il me semble que dans la révision que je cherche à faire en ce moment, je n'ai qu'à rendre nos Constitutions plus précises, à n'y mettre que ce que nous faisons, à prendre des vôtres tout ce qui peut aller (1), à éviter tout ce que Rome n'accepte pas.
Ouf ! quelle longue phrase ! J'en ai bien quelques unes comme cela à couper dans nos Règles ». (N°3107).

— Le 15 Avril 1866 :

« Je travaille tant que je n'écris plus. Toucher à une Règle pour la revoir, quand elle a été, comme la nôtre, écrite de pièces et de morceaux, c'est comme toucher à une maison un peu bâtie de même. Je tâche de faire la chose telle qu'il nous la faut, avec toute l'expérience que j'ai pu acquérir. On pourra retrancher pour Rome, et si même l'ouvrage n'était pas fait à temps pour que j'y puisse aller, je serais toujours heureuse d'avoir été obligée de le faire, car si je venais à mourir, ce serait autant d'arrangé. Celle qui me succèdera aurait plus de peine à dire les choses nécessaires et à les faire accepter ». (N°3114).

— Le 26 Avril :

« Je suis bien avancée dans mon travail. Mr VERON demande à voir nos Constitutions, je vais les lui porter. Il ne les lira pas, il me donnera une lettre et je crois que je n'aurai rien de mieux à faire que de partir »
(à Rome).

Monsieur l'Abbé VERON est notre supérieur ecclésiastique depuis 1859 ; au début plein de bienveillance, son gallicanisme va considérer avec peu de sympathie l'orientation romaine de la Congrégation. La décision de Mère Marie Eugénie de ne pas encore présenter à Rome la partie du Gouvernement, décision d'abord acceptée, puis remise en cause par l'Abbé VERON, est

(1) Les P. de l'Assomption, fondés en 1845, ont déjà reçu en 1865 l'approbation de leur Institut.

l'occasion de multiples difficultés, suspicions, etc...

A Rome, chez certains, après un accueil ouvert, des réticences qui étonnent Mère Marie Eugénie. A Auteuil, en son absence, visites, interrogatoires, despotisme de l'Abbé VERON. Elle doit revenir, il lui devient impossible de gouverner. Devra-t-elle donner sa démission ? Un volume entier nous permet de suivre cette histoire douloureuse et compliquée.

— D'Auteuil, le 12 Juillet 1866, au retour de Rome, d'une lettre au Père d'Alzon :

« J'avais plus de mal à garder mon âme en paix quand je n'étais pas d'accord avec vous que je n'en ai pour tous ces orages, si le monde entier s'en mêlait. L'oeuvre est de Dieu, je ferai tout comme si tout dépendait de moi, mais en même temps, je laisse tout à Dieu, comme sachant qu'il ne se fera que ce qu'il voudra ». (Vol. XVI - N°3749).

— Le 18 Juillet :

« J'ai eu une semaine laborieuse, aujourd'hui il me semble que cette secousse fait du bien ; les soeurs se renouvellent et à l'exception de Sr M. Augustine celles qui n'ont pas été bien reviennent sincèrement. Priez pour elles et pour nous. Je suis déterminée si on me rend ici les choses difficiles par des ordonnances ou des difficultés pour les emplois, les usages etc. à déclarer que je suis disposée à donner ma démission et si l'on pousse trop les choses à l'envoyer en effet à Rome et à tous nos évêques, demandant à Rome d'ordonner la convocation d'un chapitre général dans le lieu qu'ils choisiront pour avoir des élections libres et l'expression libre des voeux de la Congrégation. Je n'irai là que si l'on me pousse à bout, je crois que l'Archevêque (1) ne voudrait pas de ce résultat de la conduite de Mr VERON ». - (N°3751).

— Le 23 Juillet, dans une lettre envoyée à Rome :

« Pour moi, mon bon Père, Rome a fait tant de bien à mon âme, j'en ai rapporté tant de grâces et de consola-

(1) Mgr DARBOY, archevêque de Paris de 1863 à 1871.

tions que l'abattement et l'inquiétude ne me gagnent pas. J'ai tant senti la grâce de Notre Seigneur aux tombeaux des Saints Apôtres, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ et dans la sagesse et l'esprit de foi de tous ceux à qui j'ai eu affaire à Rome que j'en ai le coeur tout plein. J'espère donc imiter ce que j'ai vu et me tenir bien calme et confiante dans ces difficultés ». (N°3752).

— Le 26 Juillet, au Père d'Alzon :

« Je pense qu'il faut tranquillement souffrir et se confier à Dieu. Je demande à Rome qu'on retarde l'approbation... En échange de nos peines, Notre Seigneur nous envoie les Novices les plus désirées » (N°3753).

— Quelques mois plus tard, le changement de paroisse et la mort de l'Abbé VERON vont contribuer à rétablir la paix.

Le 4 Mars 1867 :

« Quand vous recevrez cette lettre, mon cher Père, vous saurez sans doute déjà que le pauvre Mr VERON est mort dans la nuit d'hier d'une péritonite aiguë qui s'est déclarée après une semaine de maladie. Cette mort me fait une extrême impression. Mgr MERMILLOD disait hier soir que c'était un jugement de Dieu. J'espère qu'il n'est pas trop sévère et je prie pour lui de tout mon coeur. Ce matin, nous avons fait dire la Messe à son intention. Si toutes les personnes qu'il a attaquées font à cet égard comme Mr ROUSSEL (1) et comme nous, je pense que dans l'éternité au moins il s'apercevra d'avoir eu affaire à des coeurs chrétiens ». (N°3838).

— Le 6 Avril 1867, Mère Marie Eugénie note dans un billet de demande confié à une soeur pour sa profession :

« ... Pour moi, l'esprit d'humilité, d'oraison, la patience, et surtout l'amour de Jésus crucifié, l'intelligence de la Croix, l'amour le plus généreux dans tous mes rapports avec Dieu et le prochain. Etre conduite par l'esprit de

(1) Sans doute l'Abbé ROUSSEL, fondateur des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, rue Lafontaine, nos voisins au fond du parc.

Dieu, dans le gouvernement, la sagesse, l'intelligence de ce que Dieu veut pour nous dans nos Règles, le Noviciat, et toute la formation de la Congrégation. Que le Bon Dieu nous fasse accorder les Règles qui nous conviennent, l'approbation de l'Institut, qu'il nous donne la paix avec nos Supérieurs ». (Vol. II - N° 253).

En cette période, le travail continue ; le 13 Avril, elle informe le Père d'Alzon qu'elle écrit, à la demande de Mgr MERMILLOD, une notice « sur la situation des Congrégations à Supérieures Générales, leurs Règles, etc... Mais quel dur métier que de rédiger ce qu'il est si facile de dire. Je n'ai pas l'ombre de vocation pour écrire. Quand j'aurai fini, je vous l'enverrai pour que vous voyez si c'est sage ». (Vol. XIV - N° 3125).

— Le 29 Avril :

« L'horrible métier que celui d'écrire même ce que l'on sait ! C'est difficile et fatigant, on ne sait comment le rendre clair et prudent, ni par quel bout l'amener. Du coup, je plains les prédicateurs qui ne sont pas comme vous à qui les sermons arrivent sans effort ». (N° 3127).

Enfin, le 14 Septembre 1867, le Décret d'Approbation de l'Institut est signé, - les Règles, y compris celles du Gouvernement, acceptées « ad experimentum », avec l'adjonction de 26 « animadversiones » ou remarques. Le 30 Novembre, - avant l'annonce officielle - Mère Marie Eugénie écrit au Père d'Alzon :

« Il est certain qu'il y en a qui vont contre le But de l'Institut. On attaque l'Office, l'adoration du Saint Sacrement, la fréquence des communions et l'aide des personnes séculières dans l'éducation. Mais ce sont des choses sur lesquelles il est possible et honorable de réclamer ». (1).

Le 17 Janvier 1868, Mère Marie Eugénie reçoit officiellement de l'Archevêché l'approbation de l'Institut et le texte des animadversiones. On annonce l'approbation, on chante un TE DEUM, et

(1) A ce sujet, voir « Partage-Auteuil » N°32, pages 25 & 26.



001 1866

Constitutions.

But de l'Institut.

Elle se consacrera à la rédaction de la Constitution. Elle sera composée de membres nommés par le Président de la République et de membres élus par le peuple. Elle aura pour mission de proposer au Président de la République les projets de loi et de décret qui lui seront soumis.

Elle se réunira à Paris le 15 Mars et continuera de se réunir jusqu'à la fin de son mandat. Elle sera présidée par le Président de la République. Elle aura le droit de proposer au Président de la République les projets de loi et de décret qui lui seront soumis.

Elle se réunira à Paris le 15 Mars et continuera de se réunir jusqu'à la fin de son mandat. Elle sera présidée par le Président de la République. Elle aura le droit de proposer au Président de la République les projets de loi et de décret qui lui seront soumis.

Elle se réunira à Paris le 15 Mars et continuera de se réunir jusqu'à la fin de son mandat. Elle sera présidée par le Président de la République. Elle aura le droit de proposer au Président de la République les projets de loi et de décret qui lui seront soumis.

Elle se réunira à Paris le 15 Mars et continuera de se réunir jusqu'à la fin de son mandat. Elle sera présidée par le Président de la République. Elle aura le droit de proposer au Président de la République les projets de loi et de décret qui lui seront soumis.

Elle se réunira à Paris le 15 Mars et continuera de se réunir jusqu'à la fin de son mandat. Elle sera présidée par le Président de la République. Elle aura le droit de proposer au Président de la République les projets de loi et de décret qui lui seront soumis.

qui est et entrainé par
la sainte dans toute cette de chrétisme les personnes de leur sexe,
les missions ou à l'opération

De cet sacrement est établie, telles que pensionnats, orphelinats,
écoles, retraites, préparations à la

portant à l'Ordinaire le

première communion, réunions et
sont de filles et de femmes etc.

L'Ordinaire de l'Ordinaire de

elles peuvent embrasser les
mêmes ames dans les missions.

à l'Ordinaire de l'Ordinaire de

L'esprit de leur Institut est
un grand esprit de foi, de zèle

selon les circonstances de leur

pour le salut des âmes, et d'amour
pour la sainte Eglise.

A l'Ordinaire de l'Ordinaire de

Les Religieuses de l'Ordinaire ont pour but de travailler
à leur propre sanctification en se consacrant à l'éducation

De cet sacrement et aux ames de zèle qui, dans les faire
confiance et amour d. J. C. et de la Mère

l'on poursuit le travail. « ... Jusqu'à l'approbation des Règles, on est libre de revenir sur tous les points que l'on croit utiles à l'Institut » (28 Janvier - N°3845).

VI. VERS LES CONSTITUTIONS DE 1888

ET LEUR APPROBATION DEFINITIVE.

La correspondance des années 1868 et 1869 est pleine de la préparation du Concile VATICAN I - Mgr GAY y sera comme théologien du Cardinal PIE (Poitiers). - Le Père d'ALZON, comme Consulteur de l'évêque de Nîmes, - Mgr VITTE, évêque mariste, qui nous demandera la fondation de la Nouvelle Calédonie en 1873, doit parler du Statut des religieuses en général. Mère Marie Eugénie a des conversations avec lui et rédige une notice. Elle insiste « sur le besoin d'avoir des prêtres qui conservent notre esprit, lequel repose sur des idées... Dans le Concile, les questions de discipline importent pour nous ». (à M. Th.Em. - 3 nov. 1869 - Vol. III, N°683).

Le Concile, ouvert le 8 décembre 1869, ne dure que quelques mois : marqué par la proclamation de l'infailibilité pontificale le 18 juillet 1870, il est suspendu rapidement, à la suite de la déclaration de guerre franco-prussienne, qui a lieu le même jour.

Pour l'histoire interne de la Congrégation, un fait important : Au Chapitre de 1876, le Père d'Alzon, sentant ses forces décliner, donne à la congrégation à titre de « délégué », le Père PICARD. Mais rien n'est précisé quant à ses attributions et un conflit d'autorité s'ensuit. Il va durer des années.

En 1880, la mort du Père d'ALZON resserre les liens de nos deux Congrégations et l'expulsion des Pères hors de France suscite l'aide fraternelle des sœurs, en France et à l'étranger (1).

(1) Cf « PARTAGE-AUTEUIL » N° 29 . 30 . 31.

Mais, entre 1880 et 1885, se développe une série de difficultés : questions de famille pour Mère Marie Eugénie, départ de Mère Marie de la Nativité, supérieure de Cannes (1), tensions internes.

Pour étudier tous ces problèmes - financiers et de gouvernement - et aussi pour examiner les Constitutions corrigées d'après les animadversions (corrections achevées en 1883) - un chapitre spécial est convoqué en 1886, quatre ans seulement après le précédent.

Au début de ce chapitre, le 4 août 1886, Mère Marie Eugénie lit une note aux capitulantes :

« Depuis trente ans, les Pères de l'Assomption sont en rapport avec nous comme confesseurs directeurs, amis, conseillers. Jamais le démon n'a pu jeter un nuage sur ces rapports toujours saints et au-dessus de tout soupçon. Je crois que l'ennemi de tout bien veut aujourd'hui se venger de cette pureté qu'il n'a pu atteindre en mettant la division entre nous. J'en éprouve une grande douleur. Je tiens à affirmer que si quelqu'un a cru pouvoir établir un antagonisme entre le Père PICARD et moi, je ne l'accepte pas et il ne l'accepte pas non plus. Quoi qu'il arrive, je resterai toujours dévouée, reconnaissante et attachée au Père PICARD, qui m'a toujours donné de bons conseils et m'a aidée pendant tant d'années dans l'oeuvre du Bon Dieu. Au commencement de ma vie religieuse, le Père d'ALZON a été mon appui, le Père PICARD l'a été ensuite. J'ai toujours été attachée non seulement au Père d'ALZON et au Père PICARD, mais à leur Congrégation et j'ai cherché à la servir toutes les fois que je l'ai pu. Dieu seul sait la peine que j'éprouve depuis six mois.

Si jamais personne a pu élever un soupçon sur la réputation de Mère MARIE du CHRIST ou de M. M. SERAPHINE, je déclare que c'est insensé, je réproouve tout ce qui pourrait y prêter. J'ai pu leur trouver des défauts comme je m'en trouve à moi-même mais sans cesser d'estimer ce qui fait le fond de leur âme et de les aimer comme mes soeurs et mes filles et je suis prête à les employer pour le bien de la congrégation pourvu qu'elles y soient dispo-

(1) Cf « PARTAGE-AUTEUIL, N°12

sées. Jamais je n'ai cru que Mère M. SERAPHINE désirât aucune charge, je pense plutôt qu'elle veut se retirer de toutes.

La question de la rupture des rapports avec nos Pères est très grave, celle de nos Règles l'est aussi. Mettons-nous sous le regard de Dieu et rendons-nous dignes de faire sa volonté et de recevoir sa lumière ». (1).

Ce chapitre rétablit l'unité autour de Mère Marie Eugénie, mais la trace des blessures sera longue à disparaître, de part et d'autre. Désormais les termes du projet de rédaction définitive des Constitutions sont fixés.

En février 1888, Mère Marie Eugénie va à Rome, dans l'espoir de recevoir l'approbation, mais le Cardinal Vicaire PAROCCHI l'engage à refuser si c'est au prix du grand office, pour lequel des réticences se font encore sentir. Elle-même répond alors à une question :

« Notre but est l'adoration du Saint Sacrement, la récitation du grand office, et l'éducation des enfants ».

A Cannes, Mère Thérèse Emmanuel, gravement atteinte, s'affaiblit visiblement. Tandis que les démarches se poursuivent à Rome, Mère Marie Eugénie revient près d'elle fin mars et repart début avril. Le 11 le *Décret d'approbation définitive des Constitutions* est donné par le Pape LEON XIII. Un télégramme l'annonce à Auteuil et à Cannes.

Le 15, Mère Marie Eugénie écrit une lettre, la dernière de sa correspondance à Mère Thérèse Emmanuel :

« Chère Mère - Une dépêche a dû vous dire hier que nous avons le Décret d'approbation définitive des Constitutions et je n'ai point de regret à avoir, du repos que j'ai été prendre près de vous.

(1) Cité par Sr JEANNE-MARIE dans « PARTAGE-AUTEUIL » N°11, p. 42-43. On peut y lire la suite de la correspondance de cette époque.

Le Décret a été fait le 18 Mars par la S.C. et le Cardinal, mais n'a été donné par le Pape que le 11 Avril, ce qui lui donne son jour à celui de la fête du Pape. - Du reste, point de changements importants et je suis contente de la plupart, sauf que le français est quelquefois un peu maltraité dans la rédaction.

Dans le gouvernement, pas un changement, sauf qu'ils appellent le Supérieur ecclésiastique « Député de l'Evêque » et qu'après trois tours de votes pour l'élection de la Supérieure Générale, au lieu d'un ballottage par fèves blanches et noires, le Président du Chapitre devra dresser un procès-verbal et l'envoyer à la Sacrée Congrégation qui décidera l'élection. Mais dans l'article de la « Mortification » ils ont fait un changement regrettable. Là où il est dit que - si une Soeur veut s'imposer quelque mortification, etc... - elle en demandera la permission à la Supérieure, ils ont mis : « au confesseur » - Je vais voir le Cardinal Vicaire si on peut faire changer cela. Il n'y a *rien* pour la dot, ce qui me semble une merveille...
... Toute à vous en Notre Seigneur. Notre retour ne peut pas être encore fixé ». (Vol. - N°1174).

Ce retour a lieu le 29, veille de Sainte Catherine de Sienne, et Mère Marie Eugénie peut déposer entre les mains de Mère Thérèse Emmanuel mourante ce texte, témoignage d'un profond travail de communion, désormais marqué du sceau de l'Eglise.

Après la mort de Mère Thérèse Emmanuel, le 30 Mai, dans la lettre de convocation au chapitre général, Mère Marie Eugénie écrit :

« Vous savez que nos Constitutions viennent de recevoir l'approbation définitive du Saint Siège, et vous vous êtes, comme nous, réjouiés de cette grâce qui donne à notre Institut le sceau de l'autorité de l'Eglise.

... Comme le chapitre général précède de peu le cinquantième anniversaire de notre fondation, nous désirons profiter de cette réunion pour faire la fête de notre Jubilé... Quelle joie nous aurions à célébrer ainsi l'approbation définitive de nos Constitutions et la cinquantième année de notre fondation si la douleur de ne plus voir notre chère Mère Thérèse Emmanuel à la tête de toutes les mères ne venait nous affliger...

Malgré son état d'épuisement, j'avais tant espéré qu'elle nous serait conservée pour ce Jubilé. Dieu a décidé au-

trement. Elle ne présidera plus nos réunions que du haut du ciel,... mais cette grande âme qui a tant aimé l'Assomption et qui a dépensé sa vie terrestre à vous former toutes sera invisiblement présente au milieu de nous pour nous porter à l'amour de Jésus, à l'union des coeurs et au zèle de la perfection qu'elle désirait si vivement voir reluire dans notre chère Congrégation ». (004 - a 2').

Désormais, la place de l'Assomption et son rôle dans l'Eglise sont ainsi définis :

« Les Soeurs de l'Assomption ont pour but d'imiter la très Sainte Vierge dans son amour pour Notre Seigneur, spécialement au très Saint Sacrement de l'autel, et de travailler, par l'éducation et les oeuvres de zèle, à faire connaître et aimer Jésus-Christ et sa Sainte Eglise.

Elles se consacrent à une vie moitié contemplative et moitié active. La vie contemplative trouve son aliment dans le silence, l'oraison, la récitation du grand Office et le culte du très Saint Sacrement.

Leur vie active embrasse les oeuvres qui, sans les faire sortir de leurs maisons, leur permettent de former à une vie chrétienne les personnes de leur sexe : telles que pensionnats, orphelinats, écoles, retraites, préparation à la première communion, réunion et instruction de jeunes filles et femmes, etc...

Elles peuvent aussi embrasser les oeuvres de charité compatibles avec leurs occupations et leur demi-clôture, et aller, avec le consentement de la S.C. de la Propagande, dans les Missions, en y conservant les mêmes statuts.

L'esprit de leur Institut est de tout rapporter à Notre Seigneur Jésus-Christ, aussi bien l'enseignement des connaissances humaines que les oeuvres de foi et de piété, en suivant en tout l'esprit de l'Eglise, et de travailler par toute leur vie à étendre dans les âmes le règne du Sauveur ».



Les **Constitutions**, imprimées en 1892 à l'Abbaye de LIGUGE, portent en annexe le texte du Décret Laudatif de 1855, celui de l'approbation de l'Institut en 1867, et celui de l'approbation des Constitutions de 1888, - ainsi que la Règle de Saint Augustin.

Aucune étude sur un pareil sujet n'est définitive : toute plongée dans les textes ouvre des perspectives nouvelles et donne le sentiment d'un monde à explorer. Ce qui demeure par-dessus tout, c'est la certitude d'un très long travail devant lequel on est saisi d'admiration. Deux points peuvent être retenus :

- 1°) Le But de l'Institut : entre l'intuition des premiers temps et la formulation dernière, l'espace de toute une vie. Que de cahiers, de feuilles juxtaposées, de l'écriture de Mère M. Eugénie et de celle de Mère Thérèse Em., écriture qui va se modifiant au long des années, pensée qui va se précisant, forte des lumières de la prière et de celles de l'expérience.
- 2°) Le Gouvernement : aux diverses étapes, vis-à-vis de l'Abbé Combalot, des autorités diocésaines successives, de nos Supérieurs ecclésiastiques, des Pères de l'Assomption, - des questions se sont posées, des difficultés ont surgi : relations, dépendance plus ou moins grande, rôle de la supérieure générale. Réponses et solutions pouvaient déterminer différemment la Congrégation.

Dans la compréhension - comme dans la souffrance - Mère Marie Eugénie, aidée par Mère Thérèse Emmanuel, longtemps conseillée par le Père d'Alzon, a suivi le chemin qui lui semblait le meilleur pour la réalisation de la mission entrevue.

De « l'Eglise qui est à Rome », elle a attendu la réponse, et elle s'est réjouie de l'avoir obtenue. En même temps que sa prière de fondatrice, ses résolutions de retraite marquent sans cesse son désir de fidélité. Ne nous laisse-t-elle pas comme un testament de dernière ligne de ses notes de retraite, datées de 1890 :

« Faire de la pratique vaillante de mes trois voeux la grande affaire de ma vie ». (Vol. II - N°238).

LE HUIT-CENTIEME ANNIVERSAIRE DU VAL NOTRE DAME.

Il y a quelques mois, la Communauté éducative du Val a lancé l'idée de célébrer solennellement le Huitième Centenaire des débuts de la vie religieuse en ces lieux. Dès lors, tout le monde s'est mis à la tâche avec enthousiasme, professeurs, élèves, parents, amis de l'Assomption. Plus les semaines passaient, et plus l'intérêt et l'activité de tous se concentraient sur la préparation de cette journée, fixée au 16 mai 1981, où l'on avait décidé de fêter également les Noces d'Or de Soeur Suzanne Emmanuel, supérieure du Val, et de Soeur Véronique Marie, de la communauté d'Antheit.

Les organisateurs avaient exprimé le souhait que tout le bénéfice de cette journée soit attribué à la création d'une Association ayant pour but de rendre le pensionnat du Val accessible à toutes les bourses, association qui prit pour nom : « Les Amis du Val Notre-Dame ».

Et nous voilà au 16 mai. Dès le matin, de nombreuses mamans sont sur les lieux, achevant dans tous les coins de la maison de ravissants bouquets à la japonaise. Toutes les soeurs de Belgique sont là, plus Sr Astrid Eugénie et Sr Anne Emmanuel, venues du Danemark, et Sr Elisabeth de l'Incarnation, Sr François d'Assise et moi, venues de France, ainsi qu'un sympathique petit groupe d'anciennes de Colmar, restées attachées à Sr Suzanne et Sr Anne Emmanuel.

Le Val tout fleuri a pris un air de fête pour célébrer son huit-centième printemps. Dès 13 h., la foule commence à arri-

ver pour cette journée « porte ouverte » qui se poursuivra encore le lendemain matin. Tout de suite, l'ambiance est chaleureuse : joyeuses retrouvailles de générations d'anciennes avec maris et progéniture, parents d'élèves, amis du village d'Antheit, très en famille au Val depuis que nos soeurs qui sont à St Martin ont si bien su faire le trait d'union.

Les arrivants sont invités à parcourir les vastes parloirs où ont été rassemblés toutes sortes de trésors : dans le grand parloir (ex - « Congo »), on peut admirer les plus anciens documents concernant l'histoire du Val : précieux manuscrits, aimablement prêtés par les Archives de la Ville de Huy ou sorties des armoires du Val ; très intéressante collection de bréviaires à travers les siècles ; vieux volumes aux reliures de cuir de l'ancienne bibliothèque des Cisterciennes qui ont habité le Val pendant près de 600 ans. Au parloir Notre Dame du Val, se trouve une magnifique documentation photographique sur toutes les abbayes cisterciennes du diocèse de Liège, fruit du travail de Sr Colette et d'un professeur laïc.

Dans la grande classe du rez-de-chaussée, la visite prend un tour pittoresque et humoristique : ici, c'est la reconstitution de cellules de soeurs et de chambrettes de pensionnaires du début de ce siècle. On y voit même les figurants, grandeur nature : quatre mannequins, l'un en habit à cordelière, voile de laine, guimpe, manteau blanc à queue... ; les trois autres en pèlerine noire boutonnée ou col marin, selon les époques ! Les anciennes du Val retrouvent avec délices la célèbre « Mimi » (1) toujours jeune, complice de tant de farces et de mémorables poissons d'avril ! Ce petit « musée » exhibe des pièces authentiques, fruit de passionnantes explorations de deux jeunes professeurs qui se sont royalement amusés dans les greniers du Val : depuis la vieille malle, genre bahut ambulante, jusqu'à la table de nuit et le pupitre vétuste, en passant par le métier à tisser, le panier à ouvrage, les rubans d'en-

(1) Mannequin articulé, grandeur naturelle, d'un effet saisissant !

fants de Marie, les bulletins, les livres de prix, les photos de jeunes élèves devenues de respectables grands-mères ou soeurs de l'Assomption !

Une autre salle propose un magnifique montage audiovisuel réalisé par Sr M. Colette : en un quart d'heure, on peut voir défiler les plus belles diapositives que l'on puisse rêver sur le Val pris sous tous ses angles de vue, dans ses plus jolis recoins de verdure, le long de la Méhaigne aux eaux paresseuses pleines de poésie et de charme.

Un peu avant 14 h.30, arrive l'Evêque de Liège, Monseigneur van Zuylen, presque un ancien du Val tant il y est lié par ses innombrables soeurs, tantes, nièces, cousines, toutes anciennes élèves, élèves, ou religieuses de l'Assomption ! Dans une chapelle pleine à craquer (heureusement qu'il y a l'atrium pour accueillir tous ceux qui n'ont pu trouver place), Monseigneur préside une concélébration de treize prêtres, dont l'Abbé cistercien d'Orval, le directeur bénédictin de Maredsous, l'Abbé cistercien de l'abbaye de Rochefort, l'aumônier du Val, le curé actuel d'Antheit et le précédent, etc. Une chorale de quatre voix mixtes (élèves du Val, aidées par la chorale de la Sarthe), s'est surpassée en exécutant de très beaux chants anciens. La chapelle, encore plus jolie depuis le nouvel aménagement d'il y a quelques années, est aujourd'hui un véritable parterre de fleurs, expression de la reconnaissance de tant de familles.

Après l'homélie prononcée par Monseigneur, les deux Jubilaires, Sr Suzanne et Sr Véronique, renouvellent leurs voeux au milieu d'une assemblée attentive et recueillie. Puis, au moment de l'action de grâce, Sr Suzanne va au micro et exprime sa reconnaissance envers le Seigneur, le Dieu fidèle, le Dieu qui rend pleinement heureux et dont l'amour ne déçoit jamais. Elle nous dit que pour elle l'appel à la vie religieuse remonte loin ; c'est aux moments les plus heureux de son enfance et de sa jeunesse que cet appel de Dieu se faisait insistant : « Ne t'arrête pas là, va plus loin ». Elle rend grâce aussi pour tous ceux que le Seigneur lui a fait rencontrer, pour l'Assomption, pour Marie Eugénie qui a su placer sur sa route des « phares » qui n'ont cessé de l'éclairer tout au long de sa vie

consacrée. Un de ces phares, porteurs de grâce, fut : « Mon regard est tout en Jésus-Christ et à l'extension de son règne ». Puis, plus tard : « En Marie, tout a été adoration ». Et aussi : « Tout est de Jésus-Christ, tout est à Jésus-Christ, tout doit être pour Jésus-Christ ». A la fin de ce témoignage plein de force spirituelle et apostolique, la foule, spontanément, éclate en applaudissements !

C'est alors le tour des élèves - une par classe - qui se succèdent au micro. Chacune exprime à sa manière tout ce que le Val doit, depuis des dizaines d'années, au dévouement et au zèle de Sr Suzanne ainsi qu'au labeur de Sr Véronique. Ce fut très vivant et savoureux, par exemple lorsque la plus petite termine en disant : « Et maintenant, je vous souhaite une bonne continuation » !.

A l'issue de la célébration, un vin d'honneur réunit pendant quelques instants l'Evêque, les concélébrants et toutes les soeurs, tandis que la foule se dirige vers la Cour d'Espagne où se prépare un « Jeu des drapeaux » exécuté en musique par des élèves du Val. Ensuite les plus jeunes vont participer à diverses activités sportives ; les autres se rendent au « Chalet » pour la « séance académique » : le Val à travers l'art et l'histoire. Préambule, par les élèves, de gymnastique rythmique très réussie et de mimes de scènes moyenâgeuses. Puis une jeune Hutoise, Madame Montulet, et moi-même retraçons les principaux épisodes de l'histoire du Val depuis la fondation à la fin du XIIe siècle jusqu'à l'arrivée de l'Assomption.

La fin de l'après-midi permet à ceux qui le veulent de visiter les lieux les plus intéressants de l'Abbaye, puis de se retrouver dans le vaste et lumineux réfectoire des élèves transformé en un restaurant buffet-froid.

La journée se termine par un remarquable concert « Jeunes Talents », donné dans la chapelle par des élèves ou de jeunes amis du Val, en formation au Conservatoire de Huy. Flûte, violon, guitare classique nous font passer une merveilleuse heure musicale, dans ce cadre priant qui se prête si bien à semblable audition. La plus jeune des violonistes, fille, petit-fille d'Anciennes, et petite-nièce de Sr Elisabeth-Emmanuel, n'avait qu'une

dizaine d'années mais n'en était pas à son premier concert ; elle jouait du violon avant de savoir lire. Ce qui a beaucoup frappé, c'est la simplicité et la spontanéité de ces enfants ou de ces jeunes.

La nuit est déjà avancée quand le Val se vide. Si tout a été aussi réussi, c'est bien grâce au dévouement, à la solidarité et à la disponibilité de tous. Comment ne pas mentionner ici très spécialement Madame Carton, de Tournai, véritable cheville ouvrière de ce 800e anniversaire, ainsi que Mademoiselle Marie-Thérèse François, directrice du Val ! Tout le monde repart heureux d'avoir vécu ensemble cette journée de rencontre familiale et de joyeuse action de grâce.

Sr Thérèse de M.Im.



LA FONDATION DU VAL NOTRE-DAME.

J'ai donc à vous parler de la fondation du Val Notre-Dame, cet événement dont nous célébrons aujourd'hui le Huitième Centenaire : c'est en effet vers la fin du XIIe siècle qu'il faut remonter pour suivre les débuts de la vie religieuse en ces lieux.

Le plus ancien document conservé dans le chartrier du Val date de 1210, mais ratifie la fondation déjà existante, sans en préciser la date. Cette charte émane du Comte Albert III de Moha qui, se voyant sans postérité, avait résolu avec sa femme de consacrer leurs biens à la fondation d'un monastère. Mais d'autres documents attestent que, contre tout espoir, une fille, Gertrude, leur est née en 1206. La fondation du Val doit donc se situer plus tôt. Albert III déclare avoir fondé une abbaye de moniales de l'Ordre de Cîteaux, et énumère les donations faites. En cette année 1210, les bâtiments, ou du moins une partie d'entre eux, sont déjà terminés. Aucune indication n'est donnée quant à la provenance de ces premières religieuses.

Heureusement, d'autres actes sont plus explicites. L'année suivante, une bulle pontificale d'Innocent III confirme les possessions de l'abbaye et signale que les biens dont il est question dans la charte de 1210 appartiennent déjà à la communauté avant qu'elle ne fût rattachée à l'Ordre de Cîteaux. Ainsi, les premières occupantes du Val n'étaient pas encore Cisterciennes quand elles sont venues s'y établir. Mais en 1210, c'était chose faite, et à cette occasion Albert de Moha ratifie ses largesses antérieures.

Les premiers occupants.

Une charte de 1222 apporte une nouvelle information : l'emplacement du Val aurait été donné d'abord, par le Comte de Moha, aux Cisterciens de Villers qui, à leur tour, l'auraient cédé à une communauté de femmes.

D'autres chartes reprennent cette donnée, mais parfois de façon contradictoire, les unes désignant les Cisterciens de Villers comme les premiers bénéficiaires de la donation d'Albert III, d'autres parlant de la présence des Augustins de Flône au Val Notre-Dame et de leurs droits sur ces terres. Qu'en est-il exactement ?

Un long travail de confrontation et d'étude critique des sources a permis d'aboutir aux conclusions suivantes :

Comme beaucoup de nobles, Albert III de Moha résolut de consacrer une partie de sa fortune à la fondation d'un monastère. N'ayant pas de préférence pour une famille religieuse déterminée, il s'adressa en même temps à l'abbé cistercien de Villers et à Thierry, abbé augustin de Flône, et leur demanda de s'entendre pour envoyer sur ses terres une colonie de l'un ou l'autre Ordre. Villers envoya quelques moines, qui entreprirent certains travaux : il est question, dans une charte, du canal creusé par les Cisterciens de Villers au temps où ils occupaient ces lieux. Cependant, le monastère brabançon ne se pressait pas d'ériger la fondation définitive demandée par le bienfaiteur. Flône profita de cette négligence pour faire valoir ses droits. Moyennant une somme de 44 marcs de Liège donnée par l'abbaye de Flône à celle de Villers en compensation des dépenses faites, les religieux de Flône prirent possession de la donation du comte de Moha. Un acte de 1230 affirme qu'ils jouirent de ces biens, librement et pacifiquement, pendant plus de 25 ans. Mais les religieux augustins ne montrèrent pas plus d'empressement que les cisterciens lorsqu'il s'agit d'organiser une communauté constituée. De guerre lasse, Albert de Moha, après avoir rappelé les conditions posées au point de départ, décida de faire venir une communauté de femmes.

.../ ..

Provenance des premières soeurs.

Une question importante reste en suspens : d'où venaient les premières soeurs qui arrivèrent au Val Notre-Dame et se rattachèrent en 1210 à l'ordre de Cîteaux ?

Nous en sommes réduits à des hypothèses. L'obscurité qui entoure la provenance de ces premières soeurs du Val est d'ailleurs commune à bon nombre de monastères cisterciens féminins de cette époque. Parfois, on retrouve à l'origine de ces couvents, un groupe de recluses ou de béguines, vivant en commun mais sans être soumises à une règle monastique, et qui, un beau jour, demandent leur rattachement à l'Ordre de Cîteaux. Les moines de Villers, qui travaillèrent activement à la fondation de nouvelles abbayes, étaient en relation avec de nombreuses béguines, comme le montre l'historien de Villers, le Père Moreau. Il est donc probable qu'ils rassemblèrent au Val quelques-unes d'entre elles désireuses de la vie monastique. Cependant, il fallait au moins une religieuse déjà formée à cette vie, qui pût prendre en mains la direction du monastère naissant ; il est même probable que cette première abbesse arriva avec l'une ou l'autre moniale pour l'aider dans sa tâche. Les autres recrues dûrent être assez nombreuses pour que la communauté comptât au moins 12 soeurs, l'abbesse non comprise, minimum exigé par la Règle de Cîteaux. Dès lors, la fondation pouvait se faire. Le voeu d'Albert de Moha se trouva ainsi réalisé, et la nouvelle communauté entra en possession des terres rétrocédées par Villers.

En 1218, Hugues de Pierrepont, évêque de Liège, vint consacrer l'église de l'abbaye et la dédia à la Sainte Vierge. C'est à partir de cette date que l'emplacement, connu jusqu'alors sous le nom de « Val-de-Rodun », prit celui de « Val Notre-Dame ».

L'Abbaye d'Argensolles.

Une dizaine d'années s'étaient à peine écoulées depuis les débuts de la communauté féminine que celle-ci donnait déjà des

preuves de sa vitalité. A la demande de Blanche de Navarre, comtesse de Champagne, la prieure du Val, Ide, partit en 1222 à la tête d'un groupe de moniales, fonder en France, entre Epernay et Vertus, l'abbaye d'Argensolles dont elle devenait la première abbesse. Le récit détaillé de la fondation de cette filiale figure dans la « Vita Arnulfi », la biographie du Bienheureux Arnulphe, religieux de l'abbaye de Villers, qui a été mêlé à la fondation d'Argensolles.

Blanche de Navarre fit édifier un monastère pouvant recevoir une centaine de religieuses, Les bâtiments achevés, la colonie du Val Notre-Dame vint s'y établir en 1222, le jour de l'Annonciation. Deux ans plus tard, la communauté fut rattachée à l'Ordre de Cîteaux et soumise à la paternité spirituelle de l'abbé de Clairvaux, tout comme le Val restait sous celle de Villers. La charte par laquelle Blanche de Navarre ratifie la fondation, lors de l'affiliation en 1224, énumère des biens déjà très considérables.

Il paraît étonnant, au premier abord, que la bienfaitrice ait été cherché si loin les moniales de sa fondation. Cela s'explique d'une part, par le fait qu'elle avait très bien connu Arnulphe, religieux de Villers et donc en rapports étroits avec le Val ; et d'autre part, Blanche, comtesse de Champagne par son mariage, était la mère de Thibaut IV de Champagne, le célèbre trouvère qui épousa lui-même Gertrude de Moha, veuve du duc Thierry de Lorraine. Le nom de Thibaut de Champagne se trouve mentionné à plusieurs reprises dans les archives du Val Notre Dame.

La Bienheureuse Ide.

Qui était cette Ide, prieure du Val, envoyée à la tête de la fondation pour devenir la première abbesse d'Argensolles ? Les sources littéraires nous apprennent que la Bienheureuse Ide naquit à Liège vers l'an 1200. Dès l'âge de cinq ans, elle fut offerte par ses parents aux religieuses bénédictines de Saint-Léonard à Liège. Après quelques années d'une vie déjà marquée de grâces extraordinaires, Ide, désireuse d'une plus grande austérité, sollicita son passage à l'Ordre de Cîteaux et fut admise au Val Notre-Dame. D'au-

tres sources indiquent que c'est toute la communauté bénédictine de Saint Léonard qui fusionna avec la communauté cistercienne du Val. Deux hypothèses sont donc possibles : ou bien, toute la communauté bénédictine passa ensemble au Val Notre-Dame ; ou bien, Ide fit une démarche personnelle, et son exemple entraîna le reste de la communauté. Au Val, Ide ne tarda pas à se faire aimer de toutes. Malgré son jeune âge (elle avait une vingtaine d'années), elle fut désignée comme prieure. Son priorat fut de courte durée puisque, dès 1222, elle est choisie pour prendre la tête de la colonie d'Ar-gensolles.

Recrutement.

Mais laissons la filiale champenoise pour nous poser encore quelques questions au sujet du Val. Que savons-nous du recrutement de l'abbaye au cours du premier siècle de son existence ? En parcourant la liste des abbesses et autres religieuses mentionnées dans les documents de cette époque, nous constatons que le recrutement se faisait à proximité de l'abbaye, principalement en Hesbaye. Deux lieux d'origine sont un peu plus éloignés : Han et Mirwart. Pour cette période toujours, une seule postulante est arrivée d'une région étrangère : Catherine, fille de Pirkin d'Aix-la-Chapelle.

Les moines et les frères.

Une abbaye cistercienne comme le Val ne comprenait pas que des religieuses. Elle abritait aussi dans ses dépendances plusieurs moines et de nombreux frères. Le concours d'hommes compétents était nécessaire aux moniales pour l'administration du domaine, et indispensable pour le ministère spirituel. Le chapelain était chargé des Offices du culte. Le confesseur, outre sa fonction sacramentelle, aidait la cellière dans les affaires d'ordre économique. Il portait le nom de « Pater », et devait être choisi avec un soin tout particulier, selon les recommandations fréquentes des Chapitres généraux. Au Val Notre-Dame, ces prêtres étaient envoyés par l'abbé de Villers qui assumait la paternité de la com-

munauté. A lui incombait la charge d'abbé-visiteur : l'abbé de Cîteaux, ne pouvant assurer lui-même la visite de ses abbayes-filles trop lointaines, délégua ses pouvoirs à un abbé du pays. Ces visites canoniques ont pour but de maintenir une exacte observance de la discipline monastique. L'abbé-père est chargé de remédier aux irrégularités qu'il peut constater : il a le pouvoir de déposer les officières, de renvoyer les novices, de châtier les religieuses ou les frères en les envoyant dans d'autres monastères, temporairement ou définitivement. Quelques points devaient être particulièrement examinés : la communauté est-elle assez nombreuse pour mener toute la vie régulière ? La clôture est-elle maintenue ? Les hôtes sont-ils reçus avec égard ? Le silence est-il bien observé ? Il doit aussi s'enquérir avec soin de la situation financière, et veiller particulièrement à ce qu'une administration négligente ne provoque pas de dettes. Avant son départ, l'abbé-visiteur fait connaître les conclusions de son examen et rédige une « charta visitationis » qui sera lue au Chapitre conventuel trois fois durant l'année.

Soucieux du bien spirituel de ses filles du Val, l'abbé de Villers leur envoyait pour confesseurs et chapelains les plus exemplaires de ses religieux. Mais les jeunes moines de Villers perdaient ainsi un précieux stimulant à la ferveur. Lui-même voyait son temps absorbé par la direction des Cisterciennes, au détriment de son propre monastère. C'est pourquoi l'on voit Walter d'Utrecht, abbé de Villers, remettre entre les mains de l'abbé de Cîteaux la paternité de huit communautés de moniales. Le Val a dû être du nombre car, en 1265, c'est l'abbé du Val Saint-Lambert qui fait la visite canonique. Mais bientôt, tous les abbés cisterciens partagèrent le point de vue de celui de Villers : par une supplique adressée à Rome, ils demandèrent de n'être plus tenus à envoyer leurs religieux dans les monastères de femmes. L'on vit alors se constituer dans l'Ordre de Cîteaux une nouvelle catégorie de religieux, moines et frères, non plus recrutés dans les monastères d'hommes, mais entrant directement dans l'abbaye féminine de leur choix. Après un an de probation, ces prêtres ou frères faisaient leur profession religieuse au Chapitre des moniales, en présence de l'abbesse et de la communauté ; leur engagement comportait la renonciation à toute propriété et la promesse d'obéissance, incluant les autres vœux, faite jusqu'à la mort entre les mains de l'abbesse. Par cette profession, les reli-

gieux d'abbayes féminines, en tout semblables à ceux des monastères d'hommes, étaient réellement incorporés à l'Ordre de Cîteaux.

Les frères dépendant du Val apportaient aux moniales leur concours indispensable pour l'exploitation du domaine. A eux étaient réservées les besognes que ne pouvaient entreprendre les religieuses en raison de l'assistance au choeur, des travaux de la maison et de la règle de la clôture. La mise en valeur des possessions monastiques repose entièrement sur eux : aussi occupent-ils dans l'Ordre de Cîteaux une place qu'ils n'ont jamais eue dans les monastères bénédictins. Les frères qui résidaient à l'abbaye étaient logés dans les bâtiments de l'hôtellerie ; mais un bon nombre demeuraient dans les fermes appelées « granges » : c'était des constructions spacieuses et de style monastique, comprenant - outre la partie réservée à l'exploitation - une chapelle, un réfectoire, un dortoir et un « chauffoir ». Lorsque la grange n'était pas trop éloignée du Val, les frères y revenaient tous les dimanches et jours de fêtes.

Situation temporelle.

Le Val possédait plusieurs de ces fermes ou granges : en plus de celle sur l'emplacement même du Val, on connaît l'existence, toujours pour le XIIIe siècle et le début du XIVe, de celles de Grievgnée, Heers, Horion, Ban, Bellevaux, Dave, La Boscaille à Montenaeken, Beuchraumoit, Clémodeau, Latinne, Tillesse, Boëlhe, Fumal et Hemriquette, ce qui prouve une situation économique florissante. En effet, après des débuts difficiles, le Val entra, vers 1230, dans une phase de grande prospérité : grâce à des donations et achats nombreux, le domaine s'accroît rapidement ; très complet, il comprend les catégories de biens les plus diverses : bois, terres, prés, maisons, moulins, vignobles, pêcheries, dîmes, patronats, cens... Ces possessions sont fortement groupées et se situent pour la plupart dans la fertile région hesbignonne, concentration qui facilitera puissamment l'exploitation du domaine.

Possédant des droits seigneuriaux et devenant feudataire de princes territoriaux, l'abbaye a joui d'une situation temporelle assez appréciable. L'importance de ses biens, notamment de ses quin-

ze granges et de ses trente dîmes, tout en la maintenant bien inférieure à la riche abbaye de Villers, la place au-dessus d'un monastère tel que le Val Saint-Lambert.

Vie religieuse.

Pour terminer cette partie traitant des origines du Val, il reste à dire un mot sur sa tradition religieuse. Elle semble avoir été excellente pendant tout le XIIIe siècle. Les fidèles sollicitent les prières de la communauté, et les autorités temporelles lui accordent des privilèges en raison de l'action bienfaisante qu'elle exerce. Le fait que le monastère reçoit de nombreuses donations, que le domaine est en plein rendement, que les ventes sont rarissimes et les dettes inexistantes, prouve que l'abbaye, par sa ferveur, attire la générosité des fidèles, et que la communauté est économe et zélée au travail.

Autre indice : la réputation de ferveur de l'abbaye lui a attiré une vocation de choix, Ide. La vie de la Bienheureuse Ide, née à Liège, devenue Bénédictine à Saint Léonard, puis Cistercienne au Val Notre Dame et ensuite première abbesse d'Argensolles, a été écrite par Philippe, moine français de l'abbaye de la Charmoye ; cette biographie resta inédite, ce qui explique que la réputation de la Bienheureuse ne dépassa guère les limites de la Champagne. Ide est pourtant bien une sainte de chez nous : sur les vingt-quatre années de sa brève existence, elle en passa vingt sur notre sol, dans cette Principauté de Liège qui l'avait vue naître. Le fait qu'Ide, éprise de perfection et désireuse d'une vie plus austère que celle qu'elle menait au monastère pourtant très fervent de Saint Léonard, ait sollicité son admission au Val Notre Dame, prouve que celui-ci jouissait d'un grand renom de sainteté.

A l'occasion, la charité des moniales sait se manifester concrètement : en 1248, les Cisterciennes du Val, sans souci des représailles, ouvrent bien grandes leurs portes pour recueillir l'infortunée Julienne du Mont-Cornillon, traquée par ses adversaires ; les historiens ont rendu hommage à la bonté dont fit preuve la communauté à l'égard de la Sainte.

La vie monastique a dû être menée avec beaucoup de fidélité au Val jusqu'à la fin du XIIIe siècle, car les Chapitres généraux qui se réunissent régulièrement à Cîteaux n'ont pas eu à sévir une seule fois contre le Val avant l'année 1298. A ce moment, l'abbesse du Val était probablement Béatrice de Montmart, citée dans le charrier à partir de 1291. On ne sait au juste de quelle faute elle se rendit coupable : toujours est-il que son cas fut soumis à l'abbé de Cîteaux pour qu'il prenne les mesures nécessaires. L'année suivante, les griefs sont formulés avec de précisions : l'abbesse est déclarée inapte au gouvernement du monastère. Fait plus grave : à maintes reprises, elle s'est montrée rebelle aux ordres de Cîteaux. En conséquence, le Chapitre lui retire sa charge. De plus, elle est menacée d'excommunication si elle persiste dans sa rébellion, ainsi que les religieuses qui prendraient son parti... Il semble que tout rentra dans l'ordre car Cîteaux ne fit plus allusion à l'affaire dans la suite.

(Ici se plaça l'Exposé
de Madame MONTULET).

L'ASSOMPTION AU VAL.

Pour terminer cet exposé, il reste à dire quelques mots sur l'arrivée de l'Assomption au Val Notre-Dame.

Résistance en France - Achat du Val.

Comme on le sait, l'horizon était sombre en France vers la fin du XIXe siècle. Sous la Troisième République, plusieurs Congrégations religieuses - dont les Jésuites et les Pères Assomptionnistes - avaient déjà dû prendre le chemin de l'exil. Les Religieuses de l'Assomption, elles aussi, choisirent l'attitude de la résistance. Bientôt, la maison-mère d'Auteuil est mise en vente aux en-

chères par les autorités publiques, en juin 1901. Les soeurs sont traduites devant les tribunaux, et condamnées.

Sans attendre ces événements, la seconde supérieure générale de l'Assomption, Mère Marie Célestine (succédant à la Fondatrice, Mère Marie Eugénie, morte en 1898) avait déjà entrepris des recherches à l'étranger, mais sans résultat. Elle se tourna alors vers la Belgique. Une première visite la conduisit avec l'économiste générale dans le diocèse de Malines où deux propriétés avaient été signalées. Mais lors de l'entrevue avec l'archevêque, elles reçurent un refus formel pour toute fondation. Leurs espoirs se portèrent alors vers le Val, dont elles avaient entendu parler par les Pères de l'Assomption, et qui venait d'être mis en vente par le propriétaire laïc qui l'occupait depuis le départ des Cisterciennes. Instruites par leur expérience de Malines, elles allèrent d'abord voir l'évêque de Liège, Mgr Doutreloup. Là aussi, ce fut un non catégorique : pas question d'augmenter encore le nombre de maisons religieuses ; depuis les débuts de la persécution en France, le diocèse de Liège avait déjà accueilli bien des communautés enseignantes, et cela risquait de nuire aux communautés diocésaines. Mais lorsque, au cours de la conversation, l'évêque apprit que l'Assomption était du côté de la résistance et que, par conséquent il n'y avait pas le choix, l'expulsion serait bientôt inévitable, l'attitude de Mgr Doutreloup changea sur-le-champ, et ce fut un oui chaleureux ! La suite de l'entrevue fut des plus cordiales, Mgr cherchant lui-même dans l'Indicateur le meilleur train pour le Val ! Les deux Mères y partirent aussitôt, et la visite des lieux les enchantait : c'était exactement ce qu'il leur fallait. D'autres voyages eurent lieu encore, et après bien des tractations, l'achat fut conclu. Quelques soeurs arrivèrent dès 1902 pour entreprendre les travaux indispensables.

Le Curé d'Antheit.

Il faut dire un mot ici du curé d'Antheit, Monsieur Stienon, dont l'infatigable dévouement sera si précieux à la communauté. C'était un homme de Dieu, un apôtre plein de zèle, débordant d'idées et doué d'une forte dose d'originalité. Longtemps avant l'arrivée de l'Assomption, il faisait des vœux pour que l'abbaye soit rendue à sa

destination première, avec une nuance cependant : c'était des moines qu'il lui fallait, et il ne voulait à aucun prix entendre parler d'une congrégation de femmes. Il ne fut donc pour rien dans notre venue au Val, et ne prit aucune part à la conclusion de l'affaire. Cela ne l'empêcha pas, une fois l'achat réglé, de proclamer bien haut que tout avait été prévu, négocié et mené à bien par ses soins. Il se croyait le Père Fondateur de l'abbaye, et plus d'une fois ses discours se sont ouverts par ce préambule surprenant : « Mes soeurs, lorsque je vous ai appelées au Val... » !

Notre-Dame du Val.

Dès leur arrivée, les soeurs avaient entendu parler d'une Vierge miraculeuse, autrefois en grande vénération au Val. Les Cisterciennes l'emportèrent avec elles dans leur exode à l'étranger. Le retour de Notre-Dame du Val a toujours été regardé par les paroissiens comme miraculeux. Il est en tout cas resté inexplicable : un beau matin, le curé de l'époque, pénétrant dans son église d'Antheit, eut la surprise de voir la statue sur le maître-autel, alors qu'elle n'y était pas la veille... Cet événement fit grand bruit dans la région : tout le monde accourut pour constater le fait. La population déclara que, puisque la Sainte Vierge avait choisi cette place, il fallait l'y laisser ; on la monta au-dessus du tabernacle où elle fut dès lors presque plus en honneur que Dieu lui-même... Une cinquantaine d'années plus tard, vers le milieu du XIXe siècle, Monseigneur de Montpellier, évêque de Liège, faisant la visite de la paroisse, jugea que la statue occupait une place tout à fait irrégulière et déclara qu'il fallait lui en trouver une autre. C'était un ordre difficile à exécuter... Pour ne pas raviver les mécontentements, le curé préféra la transporter discrètement chez lui, au presbytère, en attendant que l'opinion se calme. Les années passèrent ; le curé changea, et plus personne ne sut où était la statue.

En 1902, la supérieure générale de l'Assomption, rendant visite à Monsieur le Curé Stiennon, lui parla des démarches que venaient de faire les soeurs, à Moha et ailleurs, dans l'espoir de retrouver Notre-Dame du Val. Or, quelques jours plus tôt, lors de rangements dans le grenier du presbytère, la statue avait été découverte !

Spontanément, le curé proposa à Mère Marie-Célestine de l'emporter, et c'est ainsi que, sur l'heure, cachée sous le grand voile noir de la supérieure générale, Notre-Dame du Val revint dans son monastère après 107 ans d'absence ! C'était le 20 août 1902, en la fête de Saint Bernard, fondateur de l'Ordre de Cîteaux...

Première Messe - Arrivée du Noviciat.

Quatre jours plus tard, le 24 août, Monsieur le Curé Stiennon vint célébrer la première Messe au Val, dans l'actuelle classe de 5e Economique. La fondation était faite. Ainsi, après un siècle d'interruption, la vie religieuse reprenait en ce lieu. Avec les soeurs de l'Assomption, recommençait une vie de louange, d'adoration, de travail, de joie fraternelle, et bientôt aussi de dévouement à l'éducation. Le 28 septembre, c'est l'inauguration de la chapelle abbatiale (aujourd'hui la bibliothèque). L'année suivante, le 29 septembre 1904, le Noviciat international de Paris est transféré au Val. Le 3 octobre, la rentrée scolaire des élèves d'Auteuil se fait également au Val. Aucune élève belge ne peut s'y joindre : seule condition que dût poser Monselgneur Doutreloup à la venue de l'Assomption en Belgique, pour ne pas faire de tort aux autres congrégations. Ceci durera jusqu'à la guerre de 1914.

Maison Généralice.

Le 28 décembre 1906, les autorités civiles françaises promulguent le décret de dissolution de l'Assomption. Le 1er février 1907, la supérieure générale et son conseil se fixent au Val Notre-Dame qui devient ainsi maison généralice, coeur et centre de la Congrégation pendant une cinquantaine d'années. C'est là que viendront se former quantité de postulantes et de novices de toutes nationalités. C'est là aussi que se décidèrent et se préparèrent de multiples fondations . aux Canaries, en Italie, en Angleterre, en Belgique à Mons, en Espagne, au Danemark, aux Philippines, au Brésil, en France, aux Etats-Unis, au Salvador, au Nicaragua, en Argentine et au Japon.

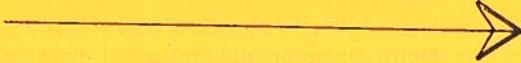
Impossible de parler de ce que fut le Val avec Mère Marie Denyse : il faudrait une conférence spéciale pour le faire !

Il est temps de conclure ce rapide aperçu d'une longue histoire. A travers les ombres et les lumières propres à tout ce qui est humain, le Val Notre-Dame a surtout été un haut-lieu de prière, une terre de sainteté. Si les pierres pouvaient parler, que de choses elles auraient à nous dire !

Et ce jour commémoratif est tout spontanément une action de grâce pour les merveilles que Dieu fit pour son peuple tout au long de ces huit siècles d'histoire !

Sr Thérèse de M.Im.

Après le Nicaragua, c'est le Salvador qui souffre et qui lutte pour plus de justice, de fraternité, de conditions dignes de vie. le GUATEMALA, lui aussi, passe par des conditions sociales et politiques très difficiles. Un travail parvient jusqu'à nous et nous fait connaître de plus près sa réalité et sa vie.



LE GUATEMALA.

Pour parler de n'importe quel pays, le situer géographiquement est important, mais pour un aussi petit pays que le GUATEMALA cela devient indispensable.

Le GUATEMALA est le premier de la chaîne de cinq petits Pays d'Amérique Centrale. Il est limité au nord et à l'ouest par le Mexique, au sud par l'Océan Pacifique, au nord-est par le Belize et la Mer des Caraïbes et à l'est par le Honduras et le Salvador. Sa superficie est de 108.889 km², soit cinq fois moins que la France. Sa population est de 6,5 millions, il a un taux de naissances de 41,5 ‰.

Situation Economique.

L'Economie du Pays est en expansion grâce aux dernières découvertes de Pétrole et de Nickel. Ces gisements se trouvent dans la zone transversale nord, qui va de la mer des Caraïbes, tout droit, jusqu'à la frontière avec le Mexique. Cette région avait été presque dépeuplée jusqu'aux années 1970 où le gouvernement a mené une politique de migration : il a déplacé les paysans sans terre, surtout ceux du sud et du nord du pays, il leur a donné des terres, mais sans aucune preuve légale de propriété. Quand les gisements ont été découverts on a exproprié les paysans des fermes, qu'ils avaient, avec beaucoup de difficultés, défrichées et cultivées. Maintenant ces terres appartiennent à une élite de Militaires, dont le Président actuel, Romeo Lucas. Cette expropriation a été à l'origine des protestations des Indiens qui ont donné lieu au massacre de Panros (mai 1979) et celle de l'Ambassade d'Espagne (Janvier 1980) entre autres.

Le GUATEMALA est un pays agricole, les principaux produits sont le café, la canne à sucre et le coton. L'industrie s'est développée autour des années 60-, quand le Marché Commun Centro-américain a amené des conditions favorables, mais elle reste encore très faible. Ce développement industriel a ruiné les petits producteurs, il n'a pas offert assez d'emplois et a contribué à l'entrée des Sociétés multinationales. Ce qui a entraîné l'augmentation de la dépendance (importation de matières premières pour les industries de transformation) et a produit une croissance urbaine désordonnée.

75° / ° de la population vit en milieu rural, mais les exploitations agricoles sont marquées par l'inégalité qui structure le pays :

- 2° / ° de la population possède 72° / ° des terres. Ce fait oblige la population rurale à vendre sa force de travail à des prix misérables :

- Le Colonat : sur la côte du Pacifique des familles paysannes vivent dans les grandes exploitations. Ces colones sont la réserve de main-d'oeuvre, en contre-partie ils reçoivent l'usufruit d'une parcelle de terre et quelques avantages en nature (logement, bois de chauffage). Mais comme les parcelles diminuent la terre des propriétaires, ce système est remis en cause et souvent les colones sont menacés d'expulsion.

- Les travailleurs saisonniers : ceux-ci fournissent le travail nécessaire à l'époque des récoltes de café, de canne à sucre et du coton. Il s'agit d'une main d'oeuvre recrutée à très bon marché. Chaque année au moins 800.000 Indiens émigrent vers la côte du Pacifique ; les déplacements sont dangereux, les conditions de travail insalubres pour les paysans des montagnes qui retournent souvent malades chez eux.

- Les « Minifundios » : les paysans qui ont une toute petite parcelle dans les régions moins fertiles ont une production d'auto-consommation (maïs, haricots noirs, légumes). Cette production est souvent insuffisante et le paysan est obligé d'acheter le maïs et les haricots à des prix élevés. Pour pouvoir acheter les engrais, les semences et quelques vêtements il est contraint d'émigrer vers la côte à l'époque des récoltes.

Le salaire minimum à la campagne est autour de 3,2 Quetzales (8 francs) par journée de huit heures de travail. Les 3/ 4 de la population ont des ressources insuffisantes et 80° / ° des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition.

Une situation socio-culturelle très particulière.

Les cinq Pays d'Amérique Centrale ont beaucoup de traits communs, cela est dû à leur passé et à leur histoire semblable ; mais le GUATEMALA a une situation socio-culturelle très particulière. Il est l'unique Pays d'Amérique Centrale où les populations indiennes sont nombreuses : 60° / ° des guatémaltèques sont Indiens (3,9 millions). Un phénomène à souligner est que dernièrement il y a eu une augmentation de la population indienne par rapport à la population totale. Phénomène intéressant qui montre un ralentissement du métissage. Les Indiens vivent dans tout le Pays mais une majorité est concentrée dans les hautes terres de l'ouest et du nord-ouest.

Du point de vue linguistique il y a une très grande diversité : une vingtaine de langues différentes dont les plus répandues sont le Quiché (parlé par 1 million de personnes) ; le Man, le Kackchiquel et le Kekchi. Chaque langue renvoie à une Histoire préhispanique de peuples ayant appartenu à la civilisation Maya. Mais il faut dire que malgré l'importance numérique des Guatémaltèques qui parlent ces langues, l'unique langue connue légalement dans le Pays est l'Espagnol. Les hommes parlent plus ou moins l'Espagnol, les enfants l'apprennent à l'école, car il n'y a pas un enseignement en langue autochtone ; les femmes n'apprennent que ce qui leur est nécessaire pour le marché.

La Constitution dit que l'Education primaire est gratuite et obligatoire, mais la Loi est une chose la réalité une autre ; car si la Loi était appliquée il n'y aurait pas parmi les adultes 45,5 ° / ° d'analphabètes. Les possibilités d'accès à l'éducation sont réservées à une petite minorité, le Pays a une Université Nationale, gratuite ; et quatre Universités privées, mais de cent enfants qui commencent l'école primaire, un seulement parvient

à l'Université. La moitié de la population ne sait pas lire, mais dans les Universités, les minorités peuvent choisir n'importe quelle sorte d'études.

La situation politique.

Le GUATEMALA a un système de Gouvernement républicain et démocratique représentatif ; cela d'après la Constitution mais dans la réalité c'est une vieille tyrannie dictatoriale.

Les dernières élections un peu représentatives ont eu lieu l'année 1974. L'opposition a gagné mais une fraude électorale leur a enlevé le pouvoir. L'année 1978, on assistait au même jeu mais un peu moins représentatif, car le taux d'abstentions était de 63,5% et le Président a été élu par 8,3 % de la population en âge de voter. Les abstentions répondaient au mot d'ordre d'un Leader de l'opposition dont le parti n'a été inscrit qu'un an après les élections, et qui, une semaine après, a été assassiné.

Depuis 1966, on assiste a des régimes ultra-répressifs mais depuis 1978 le nombre des disparus augmente à une vitesse incroyable :

1978 =	1000	disparus
1979 =	1500	"
1980 =	3500	"
1981 =	..	

Au GUATEMALA, c'est simple, il n'y a pas de prisonniers politiques, il n'y a que des meurtres politiques.

Qui est le responsable de ces meurtres politiques ? La plupart sont commis par l'Armée ou la Police et les Groupes d'extrême-droite.

Les Forces armées sont très organisées au GUATEMALA. En théorie il y a :

- La Police Nationale : responsable de la circulation et du maintien de l'ordre dans les villes.
- La Police « de Hacienda » : responsable des douanes et du paiement des Impôts.

- La Police Militaire Ambulante : responsable du maintien de l'ordre à la campagne.
- L'Armée Nationale : responsable de maintenir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité du territoire.

Mais dans la pratique, ces quatre groupes sont les agents de la répression du peuple dont ils font partie et qu'ils ont mission de protéger. Ils sont recrutés dans le peuple pauvre. Il y a un service militaire obligatoire pour tous, mais qui n'est pas fait par les jeunes appartenant aux classes dirigeantes. Après ce temps de service militaire, beaucoup restent de manière définitive. Pour les autres polices le recrutement n'est pas organisé. Mais à cause du chômage, et du bon niveau de formation intellectuelle demandé, et des prestations accordées, beaucoup de jeunes veulent en faire partie.

La formation donnée aux futurs responsables de la paix et de l'ordre de la Patrie est très forte, ils subissent un endoctrinement contre « la bête féroce » qui attaque l'Amérique Latine : « Le Communisme ». Cela acquis, ils sont prêts pour apprendre les techniques de torture et de lutte très raffinées. Pour les plus doués il y a une école à Panama. Pour toute la formation on compte sur l'aide des conseillers américains.

Les groupes d'extrême droite sont au moins trois, ils sont plus ou moins soutenus par le gouvernement. Ces groupes font les actions qui seraient trop hardies pour qu'elles soient faites par l'Armée ou les Polices. Les trois plus connus sont :

- L'ESA (Armée secrète anti-communiste)
- La Main Blanche
- L'Escadron de la Mort.

L'opposition.

Depuis 1975 les organisations d'opposition ont commencé à jaillir de partout, chez les paysans, les Indiens, les ouvriers, les étudiants du secondaire, etc... Les étudiants universitaires ont été toujours une force d'opposition.

En Mars 1979, le FDCR (Front Démocratique Contre la Répression) a commencé à rassembler les secteurs déjà organisés ; cela à l'initiative du CNUS (Comité National d'Unité Syndicale) ayant comme but de dénoncer la répression. Maintenant, le FDCR regroupe 160 organisations, et de la dénonciation de la répression il est passé à l'appel à l'auto-défense organisée et à la construction d'un plan stratégique du droit du peuple à se soulever.

Le FDCR a son siège au COSTA RICA et il a des représentations à l'extérieur, il est en lien avec l'Internationale Socialiste. Il existe aussi des « Groupes guérilleros » qui sont unis et qui se sont répartis les différentes régions du Pays. Ils sont assez forts dans 16 des 22 départements.

Les Dirigeants des organisations sont la cible de l'Armée, qui a depuis 1966 mené une politique de répression sélective. En tuant les Leaders elle pensait arrêter le processus de conscientisation.

Comme la politique de répression sélective n'a pas arrêté le processus de lutte on a décidé de réprimer massivement la population. En avril 1978 on a assisté au massacre de Panros, en janvier 80 celui de l'Ambassade d'Espagne et 4 ou 5 massacres dans la région de Quiché.

L'Eglise.

Presque la totalité des Guatémaltèques sont Catholiques, 88° / °, il y a une minorité de protestants.

Le peuple guatémaltèque est un peuple très religieux. A l'arrivée des Espagnols, et avec eux le Christianisme, il s'est produit un vrai syncrétisme, entre la religion des Indiens et celle apportée et imposée par les conquérants. Malgré cette « imposition », aujourd'hui les Guatémaltèques acceptent de tout cœur le Christianisme comme leur religion. Il y a eu environ 60 ans de laïcisation où l'Eglise fût expulsée par le gouvernement libéral (1871-1954). Cette absence des prêtres et des religieux n'a pas empêché que les Guatémaltèques continuent à vivre leur foi mais cela n'a pas permis que cette foi s'actualise, et elle est restée très traditionnelle et

avec un grand attachement à la Liturgie.

Une faiblesse de l'Eglise guatémaltèque est son caractère « étranger » : elle compte 666 prêtres (dont 500 missionnaires étrangers) soit un prêtre pour 7.500 habitants, et 1.000 religieuses. C'est faiblesse, car le gouvernement menace continuellement d'expulsion les prêtres et les religieuses étrangers sous le prétexte qu'ils se mêlent aux « affaires de la Nation ».

Depuis les années 65, avec tout le mouvement de l'Eglise latino-américaine, l'Eglise Guatémaltèque s'est engagée dans la lutte pour la justice et la libération des pauvres. Elle a donc pris partie pour les pauvres, les Indiens, la majorité. Cela s'est fait peu à peu et il y a encore des secteurs qui ne sont pas du tout engagés dans cette ligne pour ne pas dire qu'ils vont dans le sens contraire.

Il y a deux diocèses qui ont été particulièrement frappés, le diocèse de QUICHE, au nord-ouest du Pays et celui de ESCUINTTA au sud. Le diocèse de Quiché est une région tout à fait indienne, où les chrétiens sont très conscientisés et luttent pour une vie un peu plus juste. Mais cette lutte leur a coûté très chère. Il y a eu au moins cinq massacres depuis l'année 1979 ; six prêtres ont été assassinés et les catéchistes et responsables de communautés victimes de la répression gouvernementale sont très nombreux.

En juillet 1980, l'évêque, les prêtres et les religieuses du diocèse ont réfléchi ensemble, après avoir reçu des Indiens la demande de quitter le diocèse étant donné le danger. Les Indiens leur ont dit : « Il y en a déjà cinq qui ont été assassinés, vous allez tomber aussi, et tout cela pour être avec nous. Il vaut mieux que vous partiez. Nous avons déjà reçu beaucoup grâce à vous, ne vous inquiétez pas, nous allons continuer à vivre notre foi. »

Ils ont donc décidé de partir et de dire à l'étranger ce qui se passe. L'Evêque, qui est le Président de la Conférence Episcopale, a été empêché de rentrer au Pays bien qu'il soit Guatémaltèque.

Le diocèse de Escuintta est situé dans une des régions les plus riches du Pays, la côte, où il y a les grandes

propriétés qui produisent la canne à sucre et le coton pour l'exportation. Il a été aussi très frappé : Un prêtre et deux jeunes ont été enlevés depuis le mois de juin, l'évêque est très menacé, plusieurs prêtres ont dû quitter le Pays à cause des attentats et des menaces reçues.

Les autres diocèses sont aussi victimes d'une forte persécution car les chrétiens sont considérés comme subversifs et comme guerrilleros. Mais cette persécution ne diminue pas le courage des chrétiens, au contraire, ils sont très conscients du danger mais aussi de leur responsabilité devant leur peuple et devant Dieu.

Il y a un groupe de chrétiens « JUSTICE ET PAIX » qui fait partie du FDCR mais ce groupe n'est pas reconnu par la Conférence Episcopale, bien qu'il soit en relation avec certains évêques. Parmi les membres de Justice et Paix on trouve plutôt des intellectuels.

Dans toutes les organisations qui font partie du FDCR la plupart des membres sont des chrétiens et un bon nombre sont là parce qu'ils essayent de répondre à une exigence de leur foi.

Parmi les membres des groupements de guerrilla il est fort probable qu'il y ait des chrétiens.

L'opposition est formée, pour une bonne partie, par des chrétiens conscients des exigences de la foi. Des chrétiens qui ont compris que si nous avons un seul Père il faut construire une société où nous puissions vivre comme des frères.

L'avenir, une issue...?

La Constitution de la République doit être modifiée à cause des accords faits avec la Grande Bretagne et Le Belize, dans lesquels le GUATEMALA renonce au territoire de ce dernier qu'il avait revendiqué depuis un siècle. Mais certains des hommes forts voudraient en même temps faire d'autres modifications à la Constitution, spécialement en ce qui concerne la durée du mandat

du Président qui est maintenant de 4 ans. On voudrait le prolonger de 2 ans. Cela pour qu'il n'y ait pas d'élections en 1982. Mais il doit y avoir d'autres raisons pour désirer cette prolongation.

L'opposition est chaque jour plus forte et plus unie. Elle mène aussi un important travail à l'extérieur pour pouvoir compter avec la solidarité des Pays démocratiques, notamment ceux qui ont un gouvernement socialiste. L'Internationale Socialiste lui donne son appui.

Mais une des choses les plus importantes pour l'avenir du GUATEMALA et de l'AMERIQUE CENTRALE est l'insurrection au SALVADOR. Car si celle-ci réussit, le processus nicaraguayen sera affermi et la révolution au Guatemala commencera son étape finale. C'est une des raisons pour lesquelles les guerrillas guatémaltèques aident les salvadoriennes ; mais aussi la raison qui fait que les gouvernements s'entraident.

Malgré ce difficile avenir le peuple guatémaltèque ne perd pas l'espérance. Il est sûr que tant d'efforts, que tant de sang versé, finiront par donner des fruits. Mais quand cela arrivera-t-il ?

NOUVELLES DE PARTOUT...

• « Heureux vous les pauvres ...»

MORT DE Sr MARIE LOUISE, AU BRÉSIL.

Le 29 mai, nous apprenions la triste nouvelle de la mort subite de Soeur Marie-Louise à Rio-de-Janeiro. Les circonstances de son décès ont beaucoup frappé la Province. Regina Maria nous en fait le récit.

C'était l'avant-veille du 30 avril. Soeur Marie-Louise Bardot (qui appartenait à la communauté de Teresopolis) était à Rio cette semaine-là. D'abord, pour pouvoir aller au Consulat le 26 et voter, car c'était le jour du premier tour des élections présidentielles en France. Et ensuite, puisqu'elle y était, pour aider les soeurs de Rio à préparer la traditionnelle réunion des anciennes élèves. (Sr Marie Louise, qui est arrivée au Brésil en 1930, a passé un grand nombre d'années à Rio, et était fort liée à beaucoup d'anciennes).

Depuis plusieurs années, cependant, elle ne travaillait plus dans un collège. MEDELLIN l'avait profondément marquée, et son coeur et toute son énergie étaient tournés vers les pauvres, vers ceux qui étaient vraiment démunis : les habitants de la « favela » (bidonville), les vieillards, les prisonniers. Elle se dépensait vraiment pour eux.

Son grand amour était aussi, évidemment, M. Marie-Eugénie. Elle puisait tout ce qu'elle pouvait dans ses écrits, en essayant surtout de cerner sa pensée sociale. Un de ses derniers tra-

vaux de recherche a été un parallèle entre la pensée de Marie-Eugénie et les grandes lignes du Document de PUEBLA.

On parle toujours de l'abondance du coeur, et pendant cette journée du 26 où, au Consulat, Sr. Marie-Louise a rencontré tant d'autres Français qui habitent le Brésil, elle a certainement beaucoup parlé de son travail parmi les pauvres. Une dame qui y était s'est offerte à l'aider par des dons : vêtements et argent.

Le 28 au matin, donc, Sr Marie-Louise quitte la maison en prévenant les soeurs qu'elle ne rentrerait que l'après-midi : elle irait d'abord chez cette dame qui lui avait promis une aide, et ensuite à l'hôpital pour visiter les malades et leur parler du Seigneur. Personne n'aurait pu se douter que quelques heures plus tard elle serait dans un hôpital, mourante.

Notre maison à Rio est située sur une petite colline, et pour aller en ville il faut la descendre. Le moyen de transport le plus populaire c'est le « bonde », un petit tramway qui va, plein à craquer aux heures de pointe. Ce fut ce tram que Sr Marie-Louise a pris, et où elle a côtoyé pour la dernière fois, sans le savoir, beaucoup de ses amis de la favela. L'un d'eux lui a même cédé sa place.

A peu près à un kilomètre de la maison, les freins ont cédé. Le chauffeur a tout fait pour éviter l'accident, mais la faille mécanique l'a empêché de contrôler le tram, qui descendait la rue en prenant chaque fois plus de vitesse jusqu'au moment où, à un tournant, il est sorti des rails, s'est heurté contre un mur et est tombé de côté. Une jeune fille est morte sur place, et une cinquantaine de personnes ont été blessées, dont Sr Marie-Louise, qui a été la plus gravement atteinte.

C'est déjà dans le coma qu'elle est arrivée à l'hôpital, avec des blessures très profondes au thorax et un enfoncement du crâne. Quelques minutes plus tard, sur la table d'opération, elle partait vers la maison du Père.

Le Seigneur a permis que sa mort ait un cachet spécial, qui a été pour ainsi dire le sceau qu'il a mis sur tout ce qu'elle a vécu. Au moment de l'accident, elle a perdu son voile et son sac où elle portait ses documents, et elle était inconsciente

en arrivant à l'hôpital. On n'a donc pas pu l'identifier. Elle, qui avait toujours vécu pour les pauvres, est morte comme une pauvre : seule, dans la violence d'un accident, dans l'anonymat de la rue.

Ce n'est que des heures plus tard, comme elle ne rentrait pas, que les soeurs sont parties à sa recherche, et l'ont finalement trouvée à l'hôpital, déjà morte. Malgré l'épreuve que ce fait a apporté à la communauté, on ne peut qu'être frappé par la cohérence totale qu'il y a entre ce que Sr Marie-Louise a vécu et la façon dont elle est morte.

Une grande foule d'anciennes élèves et d'habitants de la favela ont été présents aux obsèques. La Messe a été concélébrée par vingt-deux prêtres, et présidée par un des évêques auxiliaires de Rio, très ami de l'Assomption. Plusieurs témoignages de personnes qui l'ont connue de près ont rendu cette Eucharistie très émouvante.

Quelques semaines auparavant, Sr Marie-Louise avait parlé de la mort, et disait à Sr Rachel qu'une religieuse devrait témoigner de la pauvreté même au moment de sa mort : qu'il n'y ait pas de fleurs, mais un dépouillement total, qui signifie que Dieu seul nous suffit. Et c'est précisément ce message que sa mort nous laisse.

Irma Regina Maria Cavalcanti.

-- ☺ --

<p>Le 10 Mai 1981, la FRANCE manifestait sa volonté de changement en élisant un Président socialiste. Nous avons demandé au Conseil Provincial de nous donner un aperçu sur ce fait, ses répercussions dans la vie du pays et ses chances.</p>
--

• *La France socialiste.*

Le 10 mai au soir, place de la Bastille, à Paris, c'est la joie. Une grande fête réunit tous les sympathisants de François Mitterrand, le nouveau Président de la République. Pendant une bonne partie de la nuit, malgré la pluie, ils vont rester à chanter, à crier leur joie. Ils, ce sont beaucoup de jeunes mais aussi beaucoup « d'anciens », ceux qui depuis 25 ans attendaient ce moment : la victoire de la gauche en France.

Les Français viennent donc d'élire François Mitterrand au 2e tour avec 52° / ° des voix contre 48° / ° pour Valéry Giscard d'Estaing. C'est la 3e fois que le Président nouvellement élu se présentait aux élections présidentielles. Il a 65 ans. Né dans une famille catholique et bourgeoise, il est le 5e de 8 enfants. Son itinéraire politique l'a conduit du centre droit à la direction du parti socialiste en France (en 1971) et à la difficile mise en oeuvre de l'union de la gauche, scellée en 1972 par un programme commun avec les communistes.

L'Assemblée Nationale ayant été dissoute, les Français furent appelés à élire leurs députés. Là encore, le soir du 21 juin, la victoire du P.S. est manifeste : sur 490 sièges, les socialistes en ont remporté 285, dépassant ainsi la majorité absolue. Ces voix étaient prises aux partis de droite et au parti communiste qui a perdu la moitié de ses députés.

Le 24 juin, le nouveau gouvernement est formé : il comprend 4 ministres communistes à des postes relativement importants.

Ainsi, la victoire du P.S. confirmant et amplifiant celle de François Mitterrand constitue l'événement politique le plus important de l'après-guerre après le départ du Général de Gaulle en 1946 et son retour en 1958. Aujourd'hui, les pouvoirs législatif et exécutif sont dans les mêmes mains, le gouvernement ayant toutes les cartes de son côté.

Une telle mutation a plusieurs causes, notamment d'ordre politique et sociologique, qui se résument dans le fait qu'un phénomène de lassitude est allé grandissant dans l'ensemble du pays, accompagné d'un désir profond de changement. Le rajeunissement du corps électoral (droit de vote à 18 ans), l'évolution de la mentalité des milieux chrétiens (qui ne s'identifient plus globalement à la droite), l'intégration naissante des femmes dans la vie sociale, l'urbanisation, sont autant d'« explications » du changement dû aussi à la très forte organisation du P.S. et de son enracinement dans le pays.

Il est encore trop tôt pour savoir quelle sera la forme de ce socialisme français. Plusieurs tendances coexistent au sein du même parti. Devant la présence des communistes au gouvernement, les syndicats se situent entre la perplexité et l'hostilité. Les déclarations socialistes ont été parfois assez floues, certaines décisions récemment prises ont été contredites puis réaffirmées, notamment en matière de défense. La situation économique du pays est difficile, le problème de l'emploi est énorme, le chômage atteint de plus en plus de monde.

Les premières mesures du gouvernement ont été en faveur des plus défavorisés : augmentation du salaire minimum et des allocations vieillesse en particulier. Le gouvernement veut agir vite et passer rapidement aux actes pour répondre à l'attente des Français.

Cependant des questions demeurent : quel sera le poids des communistes dans les relations extérieures ? Comment seront faites les nationalisations annoncées ? Quel sera l'avenir de l'enseignement catholique ? Sur ce point, une chose est certaine, c'est « la mise en place d'un grand service public, unifié et laïc de l'Education Nationale » annoncée par François Mitterrand ainsi que « l'intégration des personnels dans la fonction publique ». Comment se fera cette « intégration » ? Quel sera ce « grand service public, unifié et laïc » ? Les craintes qui naissent de ces déclarations ne sont pas sans fondement, le maintien des libertés scolaires étant sérieusement compromis. Il paraît probable que la nationalisation de l'enseignement privé ne se fera pas

immédiatement, le gouvernement ayant beaucoup de problèmes à régler avant celui des écoles. Par ailleurs, les partisans de l'enseignement privé catholique se mobilisent, se réunissent, cherchent à s'unir pour être une force réelle en face du gouvernement. Il ne faut pas oublier non plus que la France a une forte tradition anti-cléricale ; celle-ci se manifeste entre autres par le fait que les clercs (et les religieux sont considérés par l'Etat comme des clercs) ne peuvent être fonctionnaires de l'Etat, ce qui se traduit par l'impossibilité d'enseigner dans les établissements de l'Etat et l'interdiction de se présenter aux concours nationaux.

Tout ceci exige de nous un effort de réflexion pour mieux saisir où sont les véritables enjeux et nous accule à savoir mieux définir notre identité, notre spécificité. Que nous soyons heureuses ou craintives devant l'avenir, il nous est de toutes façons demandé de savoir qui nous sommes et de ne pas nous affadir. Notre action apostolique peut changer, notre enracinement dans le Christ doit en être d'autant plus fort. Appelées à nous situer dans un pays officiellement laïc, nous sommes acculées à rendre compte de l'espérance qui est en nous, simplement et vigoureusement.

^ Du Liban.

Myriam de Jésus écrit à la Province de France
à propos de la situation de nos soeurs à Beyrouth :

Depuis deux mois, les nouvelles de nos soeurs du LIBAN sont particulièrement dures. Les soeurs vivent au jour le jour avec des réfugiés : une soixantaine, du bébé à la grand-mère, des gens du quartier. Elles prient avec eux.

Le collège a été particulièrement pilonné les 9 et

11 mai. Nous avons pu voir des photos : plus une vitre, des gravats... des trous d'obus dans les cloisons. Grâce à Dieu, les obus au phosphore et les obus incendiaires tombés dans le jardin n'ont pas pris feu.

Au plus dur des alertes, tout le monde se réfugie près des chambres froides où chacun a juste la place de tenir debout. L'épreuve est dure pour l'espérance et pour les nerfs ; jusqu'ici pas de victime au collège lui-même, mais le quartier est très meurtri et les institutions chrétiennes : collèges, universités, hôpitaux, systématiquement visées.

Nos soeurs comptent sur notre affection, sur notre prière, sur la force de l'Eucharistie. A celle-ci, elles semblent pouvoir prendre part presque quotidiennement durant l'heure d'accalmie tacite de chaque matin. C'est là qu'elles nous rejoignent et que nous pouvons leur rester proches dans la communion au mystère pascal de Jésus.

Les soeurs ont saisi les occasions de courrier, mais sont restées presque un mois sans nouvelles... Nous avons réussi à les joindre trois fois par téléphone. Tant que l'aéroport est rouvert, on peut écrire à :

Soeurs de l'Assomption
La Sagesse - Saint Jean
Brasilia - Baabda
BEYROUTH - LIBAN

sous enveloppe extérieure adressée à :

Monsieur Joseph HABIB
Boîte postale 206
M.E.A. Adv. Section Aéroport
BEYROUTH - LIBAN

• *De nos familles de l'Assomption . Pères et Petites Soeurs.*

— CHAPITRE GENERAL ET NOUVEAU GOUVERNEMENT
DES PP. ASSOMPTIONNISTES.

Les Pères de l'Assomption viennent de finir leur chapitre général qui a eu lieu à Rome pendant le mois de mai. Ils s'étaient donné deux objectifs principaux : l'élection d'une nouvelle équipe générale, et la révision et présentation de la Règle de Vie définitive, et des deux ils se sont tirés avec grâce, dans la paix et la joie.

La deuxième chronique du Chapitre nous dit : « C'est comme Supérieur Général que le P. Stéphan agissait à nouveau. Il a été réélu le 14 Mai, on le sait ! Sans trahir les secrets du Chapitre, si secret il y a, on peut dire que le oui fut « franc et massif ». Il y eut un moment de réelle émotion, de communion internationale aussi.

L'activité électorale ne se limite pas à réélire un Supérieur général ; elle agite les couloirs et prend une partie des nuits, en réunion de groupes, pour lui donner une Curie. Le nombre des Conseillers sera réduit : quatre au lieu de cinq, mais cela ne résoud pas tous les problèmes ; cela en poserait même de nouveaux, par exemple pour trouver des « Officiers généraux » : secrétaire, économiste, procureur. Après avoir discerné les critères de choix : compétences linguistiques, ouverture aux cultures diverses, responsabilité de chaque Assistant vis-à-vis de tout l'Institut, aptitude à entrer dans une communauté généralice qui soit une équipe de travail - et ce n'est pas tout - on s'aperçoit que le découpage par langues peut encore laisser subsister des difficultés, que les ressources en personnel, la sélection des hommes, la géographie de l'Assomption, l'équilibre réclamé par l'internationalité, peuvent, à certaines heures, paralyser un Chapitre. La solution viendrait-elle d'ailleurs ?

Toujours est-il que la solution vient ! Ont été élus Assistants généraux : les PP. Luc MARTEL (Am. du Nord),

François PEJAC (France), membre de la précédente Curie, Thomas de LEEUW (Hollande), également de la précédente Curie, et Miguel IRIARTE (Espagne). »

Toujours fraternels et ouverts, les capitulants ont accueilli M. Hélène et Clare, avec les supérieures générales des Petites Soeurs et des Oblates, lors de leur séjour à Rome pour la réunion de l'U.I.S.G.

— CHAPITRE GENERAL DES PETITES SOEURS DE L'ASSOMPTION.

Il a commencé le 29 Mai. Au moment d'écrire ce petit mot elles sont encore au travail. Le 15 Juin, le nouveau gouvernement général était déjà constitué :

Theresa DICK (U.S.A.), supérieure générale. Comme conseillères : Céline HEON (Canadienne), Geneviève HUBERT (Française), Alicia JARAMILLO (Colombienne) et Gabrielle DUMAS (Française d'Algérie).

VERS LE CHAPITRE GENERAL DE JUIN 1982.

De partout nous arrivent les réactions des soeurs et des communautés devant l'invitation adressée par M. Hélène à toute la Congrégation pour vivre ce temps dans l'intériorité et la sainteté. Quelques provinces ont déjà pris certaines initiatives.

En ESPAGNE, le C.P.P. réuni à Madrid fin mai, a senti « le désir de créer un climat de prière pour le Chapitre Général qui modèle en nous un coeur humble pour accueillir, recevoir... les décisions du Chapitre. Pour répondre à ce désir nous pensons que toute la Province peut s'unir dans une vigile de prière

le premier samedi de chaque mois. La première sera à la veille de la Pentecôte et nous ouvrons ainsi cette année de supplication à l'Esprit pour qu'il agisse dans chaque soeur et dans l'ensemble de la Congrégation afin de libérer l'action de Dieu ».

(Traduit de l'espagnol -
Extrait des Actes du C.C.P.).

_____ DATES DES CHAPITRES PROVINCIAUX _____

PROVINCES	AOUT	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE-JANVIER
AF. O.-N.		16 - 25		
AF. O.-S.				26 - 03
AF. EST				?
AM. C.-E.				27 - 03
ANGL.-EC.				29 - 04
ARGENTINE				28 - 09
BELG.-DAN.				26 - 02
BRESIL				28 - ?
ESPAGNE				27 - ?
FRANCE				26 - 03
INDE				16 - 22
ITALIE				27 - 03
JAPON	20 - 26			
MEXIQUE				26 - 30
PHILIP.			28 - 08	
RWANDA				26 - 30
U.S.A.	09 - 13			

AGENDA - SESSION DE LOURDES 1981.

10 JUILLET	11 JUILLET	12 JUILLET	13 JUILLET
<p>OUVERTURE Montage</p> <p>La FOI de M.E. Notre Foi</p>	<p>DIEU</p> <p>Droits de Dieu Alliance</p>	<p>JESUS-CHRIST</p> <p>Le connaître</p>	<p>JESUS-CHRIST</p> <p>L'imiter</p>
<p>JESUS-CHRIST</p> <p>Vivre comme Lui : L'Humilité</p>	<p>JESUS-CHRIST</p> <p>Vivre avec Lui : Le Mystère Pascal</p>	<p>Le MYSTERE PASCAL</p> <p>L'Eucharistie</p>	<p>Congrès Eucharistique</p>

L' Eucharistie

Le ROYAUME

Le ROYAUME

Le Royaume

L' EGLISE

L' EGLISE

28 JUILLET

29 JUILLET

30 JUILLET

31 JUILLET

MARIE

L'ASSOMPTION

L'importance de la Vie

L' ASSOMPTION

Dégagement joyeux

CONCLUSIONS

Nature et grâce

Esprit de Foi

DEPART

— SESSION Lourdes 1981 —

PR	SOEURS	COMMUNAUTES	PR	SOEURS	COMMUNAUTES
AF. E	Scholastica	Singa Chini	ESP.	Lucie	Pamplona
	Agatha	"		Ana M. Escalante	Gijon
AFRIQUE OUEST - NORD	Chantal Myriam	Koudougou	FRANCE	Felisa Llombet	La Alegria
	Guillemette	"		Annick Myriam	Pierrefonds
	Yveline Myriam	"		Angèle	Orléans S.M.
	Claude Eugénie	Bobo-Dioulasso		Bénédicte Em.	Saint-Dizier
	Catherine Benoît	Daloa		M.Dominica	Bordeaux
	Monique	Diapaga		Marie-Yvonne	Lubeck
	Ascension Terceno	Kokolgo		Thérèse Hué	Lubeck
	Carmen Morales	Tounouma		Marie Rose	Pierrefonds
	Anne Marie Jean	Danané		Anne Dominique	Forges
				Geneviève Marie	Lourdes M.
A.O.S.	Elisabeth Françoise	Vogan	Marie St Bernard	"	
	Luz Eugenia	Sokodé	Cécile Thérèse	Orléans S.M.	
	Paule Adèle	Bipindi			
AM.C.-E	M.Antonia Fern.	Sayaxché	INDE	Mariani	Poona
	Laura Angeles	Cuenca		Jaya	Belgaum
	Yelba	Chalatenango			
ANGL.-ECOSSE	Victoria	Richmond	ITALIE	Cecilia Agnese	Quadraro
	Mary-Ann	Kensington		Chiara	Pulfero
	Clare Bernadette	Oxford		Maria Teresa	Gênes
	Jessica	"			
	Jill	Richmond	JAPON	Soledad Eugenia	Takamatsu
				Joseph Emmanuel	Minoo
BELG.-DAN	Anne Marie Sumann	Albertslund	MEXIQUE	M. Cristina	"
	Mireille	Boitsfort Midd.		Irene Garcia	Leones
	Antoine Emm.	Le Val		Julia Macias	Queretaro
	Dorothée	Noirhat	Isabel Galbe	San Ildefonso	
BRESIL	Margarita Imm.	Rio de Janeiro	PHILIPPIN.	Guadalupe Eug.	"
	Luz Maria Llamas	Sao Paulo		Araceli	Leones
	Nilza Junqueira	Rio de Janeiro		Violinda	Sibalom
	Ana Lea	"		Marie Lourdes	Barrio Obrero
ESPAGNE	Emilia Garcia	Salamanca	AUTSA RWANDA	Amparo	"
	Milagros Frias	Tegueste		Rose Peter	Antipolo For.
	M.de Lourdes Rivero	Gijon		Anne Françoise	Rwaza
	M.del Amparo Zorita	Huercal Overa		Catherine Gen.	Boitsfort
	Socorro Cuadra	Pedregalejo A		Thérèse	Rwankuba
	Blanca Herran	"		Médiatrice	Mukarange
	Lucia Valenzuela	Santa Isabel B		M. Brenda	W. Philadel.
	Ana Maria Tolosa	Vina		Modesta Eugenia	Milleret-Aut.

CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE LOURDES

16 - 23 Juillet 1981

Quand ce numéro de « Partage-Auteuil » vous arrivera, le Congrès Eucharistique sera déjà une fête et une expérience pour beaucoup d'entre nous. Nous tenons à vous présenter dès maintenant ce que les organisateurs ont prévu pour le Congrès, en attendant de pouvoir continuer, en temps voulu, le partage de cette expérience.

— Programme Sommaire du Congrès

- | | |
|----|---|
| 16 | Célébration d'accueil |
| 17 | DE TOUS LES HORIZONS, LES PEUPLES SE RASSEMBLENT
9 h. Messe en Allemand
16 h. Célébration |
| 18 | L'EGLISE PROCLAME LA PAROLE
9 h. Messe en Espagnol
16 h. Célébration sur la prairie |
| 19 | L'EGLISE REND GRACE AU PERE
9 h. Une cérémonie sur la prairie |
| 20 | L'EGLISE FAIT MEMOIRE DU CHRIST
QUI LIBERE ET RECONCILIE
10 h. Célébration pénitentielle, non-sacramentelle
16.30 Liturgie en rite byzantin sur la prairie |

- 21 **L'ÉGLISE FAIT APPEL A L'ESPRIT-SAINT**
 de 10 h. à 17 h. = « Congrès d'un Jour »
 (sous forme d'une célébration seulement interrompue par le repas de midi)
 le soir, à St PIE X, célébration du feu
 « Le Buisson ardent »
 (soirée musicale avec Didier Rimaud)
- 22 **L'ÉGLISE COMMUNIE AU CORPS DU CHRIST**
 9 h. Messe en Italien
 Cérémonie de l'onction des malades
 soir, grande vigile - nuit de prière
- 23 **L'ÉGLISE PARTICIPE A LA MISSION DU CHRIST**
 Envoi sur la prairie
 Eucharistie de clôture, avec ordinations.

— **Les activités.**

On prévoit des activités différentes pour les jeunes et pour les adultes.

- ~ **JEUNES :** au nombre, peut-être de dix mille, seront répartis en treize « villages », chacun d'entre eux sera animé par une famille spirituelle déterminée.
 Les activités : réflexion, construction d'un puits symbolique, jeux scéniques, montages audiovisuels sur l'aide au développement, soirée avec le Frère Roger SCHUTZ, prieur de Taizé.
 Le treizième village qui portera le nom de « 1000 guitares pour Dieu » abritera seize groupes d'expression : prière silencieuse, prière et danse, negro spiritual, création poétique et musicale.
 Ce treizième village se joindra un soir aux douze autres pour une marche de nuit vers le Pic du Gers avec célébration au lever du jour sur le thème des BEATITUDES.

~ **ADULTES** : On peut distinguer dans le programme des adultes trois parties : une partie « célébrante », une partie « travailleuse, réfléchissante », une partie plus « culturelle ».

- **CELEBRATIONS** : celles qui font l'eucharistie et celles qui évoquent l'eucharistie, la préparent ou la prolongent : chant de la louange divine assuré par des Bénédiction, matin, midi, fin d'après-midi et soir ; procession du Saint Sacrement pendant la journée ou le soir aux flambeaux ; célébration de la parole : célébration musicale sur le thème du Buisson ardent, célébration de la conversion ; nuit de prière.

- **CONFERENCES** : P. Cazelles : Marie et l'Eucharistie
Mgr Lustiger : Eucharistie et évangélisation
Cardinal Willebrandt
Mlle Colony.

Et en plus, des tables rondes ou ateliers sur :
l'Eucharistie et rassemblement ;
Eucharistie et oecuménisme ;
Eucharistie et monde nouveau, etc...

Pour la partie culturelle : deux concerts, l'un par le « Golden Gate Quartet » et l'autre par l'orchestre du Capitole de Toulouse.

— **Les lieux de rassemblement.**

Sont prévus sept chapiteaux, qui permettront aux congressistes d'organiser conférences et célébrations par groupes linguistiques.

Ils seront placés sur la prairie de LIDRAC, au Camp des Jeunes et au Fronton de la ville de Lourdes.

Il y aura en principe :

.../ ...

un chapiteau de 10 000 places pour les anglophones

6 000 germanophones

5 000 hispanophones

3 000 italiens

2 000 néerlandophones

pour les jeunes, au Camp des Jeunes
au Fronton de la ville de Lourdes



AGENDA DE LA COMMUNAUTE GENERALE.

- DU 16 AOUT AU 03 SEPTEMBRE : SAINT GERVAIS

Fleurs des Neiges

B.P. 28 - 74170 St Gervais

Tél. (50) 47 41 96

- DU 17 AU 26 SEPTEMBRE : RETRAITE

- DU 12 OCTOBRE AU 03 NOVEMBRE :

Visite de l'ITALIE : Marcienne et Asuncion

- DU 25 AU 29 OCTOBRE :

Visite de la Cté d'AUTEUIL : Fermina

- DU 25 OCTOBRE AU 03 NOVEMBRE :

Visite de l'AFRIQUE OUEST-NORD

Hélène et Clare

- DU 15 AU 25 NOVEMBRE :

Visite de l'ESPAGNE

Communauté générale

LITURGIE.

Pour répondre à une demande souvent exprimée par nos communautés ou par des congrégations amies, les soeurs d'Auteuil ont entrepris l'enregistrement de chants liturgiques (dans notre chapelle, avec les moyens du bord !).

Cet enregistrement comporte deux cassettes 90 minutes dont voici le contenu :

1ère CASSETTE :

FACE A : UN OFFICE DU MATIN (fête de la Sainte Vierge) ;
puis un choix de quelques **OUVERTURES** et d'une vingtaine d'**INVITATOIRES** pour tous les temps.

FACE B : UN OFFICE DU SOIR (office ordinaire d'un jour de semaine) ;
puis un choix d'une cinquantaine d'**ANTIENNES** pour tous les temps, avec tons de psaumes correspondants.

2ème CASSETTE :

FACE A : une douzaine d'HYMNES du nouveau bréviaire « Prière du Temps présent » ;
puis un choix de quelques **CANTIQUES DES CREATURES, de TROPAIRES.**

FACE B : CANTIQUES DU NOUVEAU TESTAMENT, et la suite du choix d'ANTIENNES.

La « Table des Matières » détaillée de ces deux cassettes est en préparation. Le tout sera disponible à Auteuil dès le mois d'octobre, pour les communautés qui seraient intéressées. Le prix sera le plus bas possible, c'est à dire environ 15 F. par cassette. Tous ces chants sont du répertoire inédit « Assomption » et ne se trouve donc pas ailleurs.

..X..

Récemment, les soeurs d'Auteuil ont été demandées par le Studio SM pour participer à l'enregistrement d'une cassette « LITURGIE DES HEURES - HYMNES DE L'ORDINAIRE DE L'OFFICE ET DE COMPLIES » : répertoire monastique des abbayes d'En-Calcat, du Bec-Hellouin, etc. Au total, 16 hymnes dont la plupart sont dans le nouveau « Prière du Temps présent ».

Cette cassette est dans le commerce au prix de 48 F.

COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT GENERAL.

— Pour tenir à jour le carnet des Adresses ...

AMERIQUE CENTRALE - EQUATEUR.

A 11 km de LEON (Nicaragua), à LECHECUAGOS, se trouve une communauté de l'Assomption : mais comme le service postal ne dessert pas ce petit village, il faut mettre la même adresse que Leon-Colegio : Religiosas de la Asuncion
Colegio Asuncion (Lechecuagos)
LEON - NICARAGUA C.A.

ANGLETERRE - ECOSSE.

La communauté de LONDRES-HOLLOWAY est supprimée.

ARGENTINE.

La maison de SAN MIGUEL est fermée.

La résidence de la Provinciale, Soeur ADELA, est - jusqu'à
nouvel ordre - à GERLI, avec son propre téléphone : 240 04 63

BELGIQUE-DANEMARK.

Au DANEMARK, fermeture de la communauté de SOBORG.

BRESIL.

BRASILIA a maintenant deux téléphones :

(61) 272.3525 = maison provinciale

(61) 274.5336 = maison de retraites.

FRANCE.

Une fondation se fera au mois d'Août à PIERREFONDS :

Communauté de l'Assomption

2, rue Côte du Rocher

60350 PIERREFONDS - Tél. 16 (4) 442 81 14

Les soeurs se retirent de :

ORLEANS-MARECHAL FOCH

SAINT-DIZIER-ANATOLE FRANCE.

ITALIE.

Fermeture de la communauté de ILBONO.

JAPON.

Téléphone de MARUGAME : 0877-22-4529

TAKAMATSU : 0878 -67-7303

PHILIPPINES-THAÏLANDE

Nos soeurs de Thaïlande ont quitté Bangkok.

Voici leur nouvelle adresse :

Assumption Sisters

Thidamephra School

BANDON - SURATHANI

THAILAND

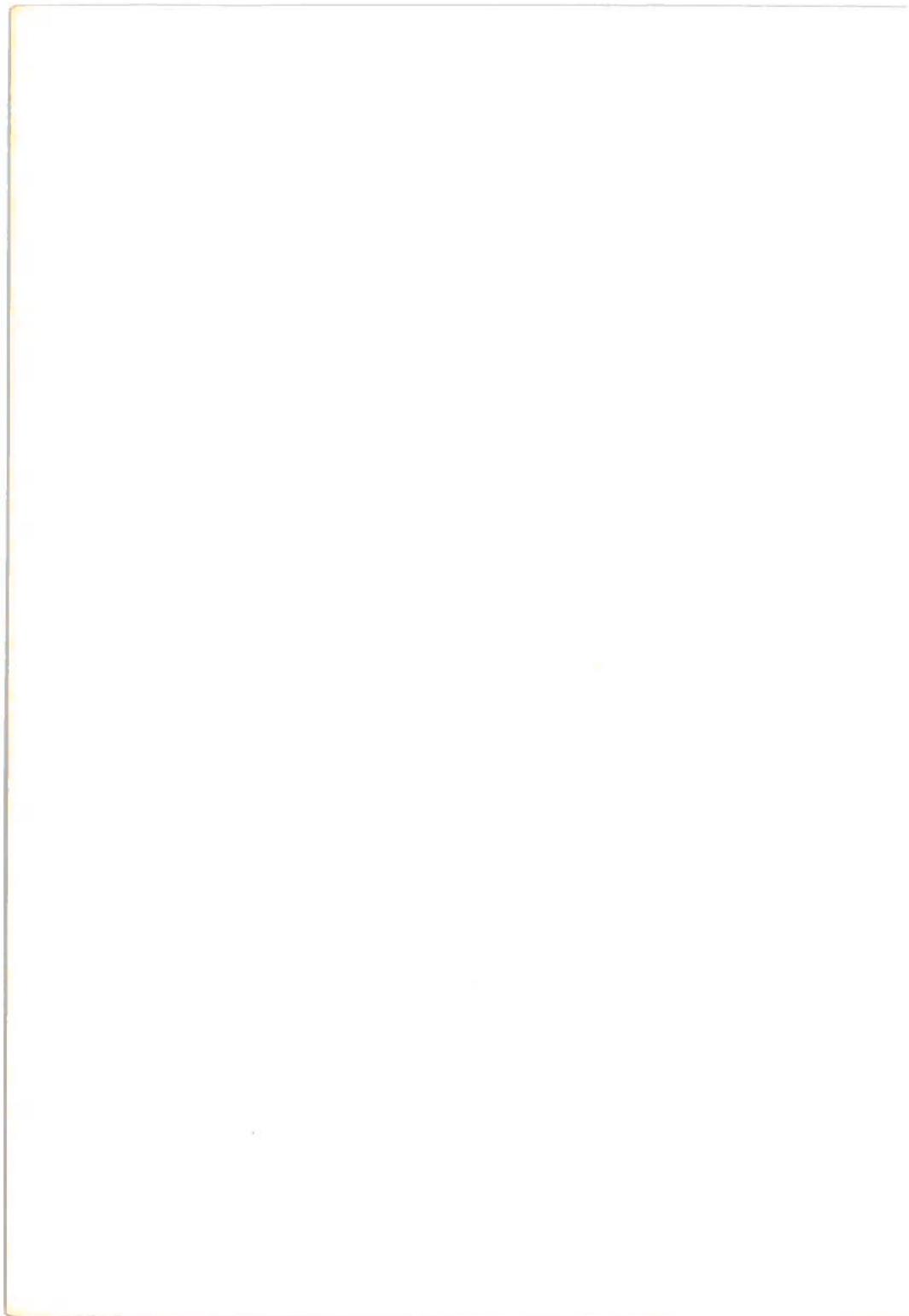
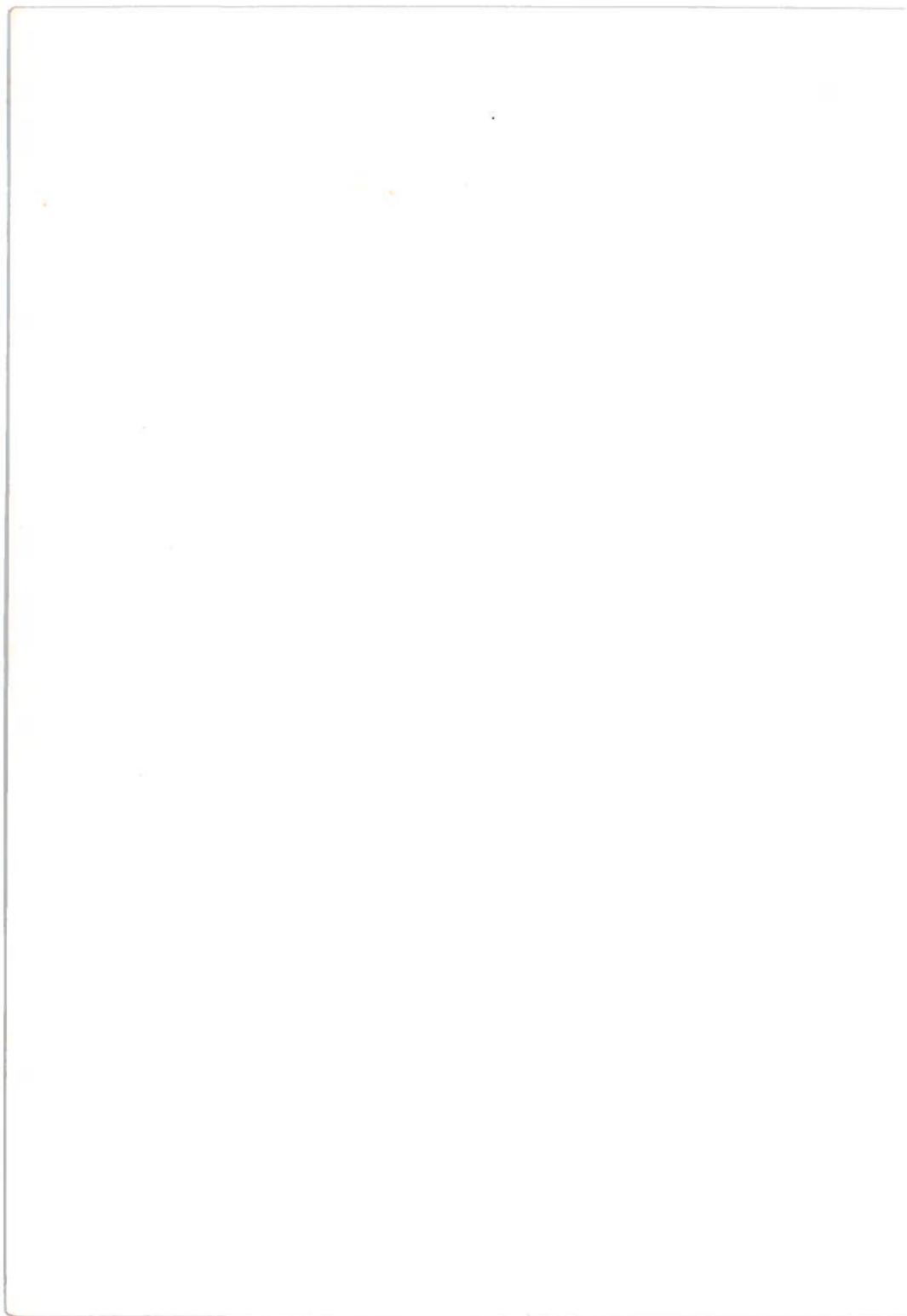


TABLE DES MATIERES

Chronique familiale	p. 1
Des Archives :	
M.M.Eugénie et les Constitutions	6
Le Huit-Centième Anniversaire du Val N.-Dame	45
La Fondation du Val Notre-Dame	50
Le Guatemala	63
Nouvelles de partout :	72
« Heureux, vous les pauvres ».	
Mort de Sr Marie Louise au Brésil	
La France socialiste	
Du Liban	
De nos Familles de l'Assomption :	
Pères et Petites Soeurs	
Vers le Chapitre Général de 1982	80
Dates des Chapitres Provinciaux	
La Session de Lourdes - Agenda	82
Liste des Participantes	
Congrès Eucharistique International	85
Programme	
Activités	
Agenda de la Communauté Générale	88
Liturgie	89
Communications du Secrétariat Général	90



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze the data. This includes both primary and secondary data collection techniques. The primary data was gathered through direct observation and interviews, while secondary data was obtained from existing reports and databases.

The third section details the statistical analysis performed on the collected data. This involves the use of descriptive statistics to summarize the data and inferential statistics to draw conclusions about the population. The results show a clear trend in the data, which is discussed in detail.

Finally, the document concludes with a summary of the findings and their implications. It highlights the key insights gained from the study and suggests areas for further research. The author also provides a list of references used throughout the document.